

B Politique

La Presse

Montréal,
mercredi
2 juin
1999

ÉDITORIAL / OPINIONS / MONDE / CYBERPRESSE

Amiante: Ottawa exclut Québec de l'OMC

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Une autre humiliation pour le Québec? Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, semble le croire et il a demandé hier des explications au gouvernement fédéral au sujet du refus de ce dernier de faire participer le gouvernement du Québec aux procédures en cours devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans le litige qui oppose le Canada à la France sur la question de l'amiante.

Dans une lettre envoyée en janvier dernier au ministre du Commerce international, Sergio Marchi, le vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, demandait à Ottawa de bien vouloir faire une place au Québec devant le tribunal de l'OMC. Deuxième producteur d'amiante au monde, le Québec estimait qu'il devait être aux premières loges pour contrer le mouvement en faveur de l'interdiction de l'amiante chrysolite qui prévaut en

Europe, particulièrement en France.

Dans sa réponse à Bernard Landry, le ministre Marchi expliquait que son refus découlait de la question plus large de « la participation des gouvernements provinciaux aux négociations commerciales internationales ». M. Marchi rappelait à Bernard Landry qu'Ottawa invitait des représentants provinciaux au sein des délégations canadiennes « que dans certains cas où

les programmes provinciaux sont contestés par des gouvernements étrangers ». Hier aux Communes, le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, affirmait que ce qui était en cause, dans le cas de l'amiante, c'était une réglementation française.

Gilles Duceppe a répété hier à plusieurs reprises qu'il ne voyait pas en quoi la présence du Québec, dans ce dossier de la plus haute importance pour la province, menacerait la fédération canadienne. Il affirmait que la Colombie-Britannique, qui a un litige avec les États-Unis sur la question du saumon, pourrait également être présente aux côtés d'Ottawa devant l'OMC sans pour autant être une menace pour la fédération. « S'il est vrai que la préparation du dossier a été faite avec Québec — M. Dion l'a reconnu —, il me semble qu'il ne serait pas inutile d'avoir au sein de la délégation la participa-

tion de ceux qui connaissent mieux le dossier, a affirmé Gilles Duceppe. Et je me place d'un point de vue fédéraliste en disant ça. »

En Chambre, le ministre Stéphane Dion a soutenu que le Québec serait présent à la table « parce que les Québécois sont des Canadiens, et le gouvernement du Québec a été intensément consulté ». « Il y a eu au moins de 23 réunions entre le 6 octobre 1998 et le 29 avril 1999, a ajouté M. Dion. Le gouvernement du Québec a participé à la rédaction de la plaidoirie canadienne et le gouvernement du Québec sera informé tous les soirs de cette importante négociation sur l'amiante. »

Cela n'est pas suffisant, a rétorqué le Bloc. « Si le soir on leur dit que ce n'est pas ça qu'ils auraient dû dire, a déclaré Gilles Duceppe, l'erreur aura été faite. »

À Québec, le vice-premier ministre et ministre d'État à l'Écono-

mie et aux Finances, Bernard Landry, a dénoncé l'entêtement « inélegant et inefficace » et le fanatisme du gouvernement fédéral.

« C'est une position difficile à comprendre, qui est plus dictée par un entêtement politique, sinon par un certain fanatisme, que par le pragmatisme de bon aloi », a déclaré M. Landry dans le cadre d'une conférence de presse portant sur un autre thème, à Montréal.

Aux yeux de M. Landry, « le Canada lui-même joue contre son propre intérêt et contre l'intérêt du Québec », en refusant que la principale province productrice d'amiante soit partie aux débats.

Ensemble, dit M. Landry, le Canada et le Québec constitueraient « une meilleure équipe ».

Avec la collaboration de la PC

Les Québécois pourraient être privés des bourses du millénaire en septembre

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Parce que les négociations entre le gouvernement fédéral et Québec sur les bourses du millénaire traînent en longueur, les étudiants québécois pourraient bien être privés de leur part de ces fonds en septembre prochain, a admis le ministre de l'Éducation, François Legault.

À l'issue d'une autre séance de négociation infructueuse, le ministre a clairement indiqué que Québec « commence à manquer de temps pour l'année qui vient. Ça commence à m'inquiéter », a lancé François Legault. Les étudiants québécois qui devaient bénéficier des fonds fédéraux dès septembre prochain pourraient donc, concède le ministre, devoir en faire leur deuil. Une fois les négociations conclues, il faudra en effet plusieurs mois à Québec pour intégrer les fonds fédéraux au régime québécois de prêts et bourses. La part du Québec se chiffre à environ 70 millions par année.

Le premier ministre Lucien Bouchard, à son arrivée au caucus hebdomadaire des députés péquistes, n'a d'ailleurs pas caché son impatience devant cette négociation qui s'éternise. « C'est de nature à provoquer le ridicule et l'impatience. Et demain, ce sera le chaos. Parce qu'on sait très bien que notre régime de prêts et bourses va souffrir de l'implantation désordonnée d'un programme fédéral », a-t-il lancé. « Je me surprends de la résistance du fédéral, puisqu'ici, nous avons fait l'unanimité de tous les partis pour demander une solution rapide. »

C'est que les deux négociateurs (du Québec et du gouvernement fédéral) ont encore une fois échoué, hier, dans leur tentative d'en arriver à une entente ferme sur cette délicate question. « Malheureusement, après trois rencontres téléphoniques et une rencontre en personne, il n'y a toujours pas d'entente », soupire M. Legault, qui souligne que « plusieurs points, dont certains importants, sont encore en suspens ».

Pourtant, à son cabinet, hier après-midi, on exprimait un certain optimisme quant à l'issue de cette nouvelle séance de négociation : les deux parties n'étaient qu'à un cheveu de s'entendre, selon l'entourage du ministre.

Aucune autre rencontre n'est actuellement à l'horizon des deux négociateurs. Mais le ministre Legault n'exclut pas la possibilité de rencontrer lui-même son homologue fédéral, Pierre Pettigrew, dans l'espoir « d'accélérer les négociations ». Cette rencontre pourrait avoir lieu cette semaine, a-t-il dit.



PHOTO PC

Il ne reste pratiquement plus de traces de l'orageux débat qui avait entouré la mégafusion de Toronto en 1997. Et cette initiative pourtant largement controversée du gouvernement Harris ne constitue nullement un enjeu de la présente campagne électorale.

Deux ans après la fusion, Toronto ne se souvient de rien

GÉRALD LEBLANC
TORONTO

Tout comme *La Presse*, le *Toronto Star* loge au tout début de la Main, précisément au premier numéro civique de la rue Yonge, devant le lac Ontario et derrière la voie élevée Gardiner.

Il suffit de sortir de la tour du *Star*, d'où travaille Martin Vallières, notre correspondant à Toronto, pour saisir l'énorme différence entre l'ancienne et la nouvelle métropole du Canada.

La cadence endiablée de Toronto rappelle plus New York que la tranquille métropole du Québec. Et comme il convenait, Toronto est devenue mégacité de 2,4 millions d'habitants l'an dernier.

Des 103 députés qu'élièrent demain les Ontariens, pas moins de 22 viendront de la capitale et métropole. Et le plus étonnant est qu'on y a totalement oublié le vent de révolte de 1997.

Prenant tout le monde par surprise et faisant fi des recommandations d'une commission d'enquête, Mike Harris décrétait alors la fusion des six villes de la communauté urbaine de Toronto en une seule mégacité de 2,4 millions d'habitants.

Tout le monde municipal, également frappé par le transfert de nouvelles responsabilités sans nouveaux fonds, s'était alors levé pour crier haut et fort que le train de Harris ne passerait pas.

En plus des manifestations de tout ordre, chacune des villes tint un référendum qui permit de savoir qu'entre 75 et 85 % des Torontois s'opposaient au rouleau compresseur de Mike Harris.

Le gouvernement provincial ne voulut rien entendre et la nouvelle ville vit le jour tel que prévu le premier janvier 1998.

On s'attendait donc à un terrible ressac électoral contre les croisés du bon sens de Mike Harris. C'est tout le contraire qui se produisit. Ni la fusion forcée ni le délestage de responsabilités aux municipalités ne constitue un enjeu électoral.

Comme les précédents, le dernier sondage Ekos, publié hier dans *La Presse*, indique même que libéraux et conservateurs sont à égalité à Toronto, avec 40 % des intentions de vote. Pour les conservateurs, c'est aussi bien sinon mieux qu'en 95, donc avant la catastrophe appréhendée de la fusion forcée.

John Sewell le revenant

Heureusement que John Sewell n'oubliera jamais, sinon on ne saurait même pas que la guerre contre la fusion faisait rage il y a moins de deux ans.

Personnage plus grand que nature, au physique imposant du haut de ses six pieds quatre pouces et avec son refus d'abandonner la croisade des années 70, John Sewell se présente comme candidat indépendant dans Toronto

Centre-Rosedale, une sorte de Westmount—Saint-Henri.

Maire de Toronto de la fin des années 70, durant l'âge d'or de l'urbanisme, M. Sewell avait repris du service pour s'opposer à la fusion et veut maintenant siéger à Queen's Park. On se retrouve donc finalement avec une lutte à quatre qui pourrait laisser passer le conservateur avec à peine 30 % du vote.

Bruce Davis, consultant qui a travaillé avec Sewell en 1997, croit qu'il se classera troisième, derrière le conservateur et le libéral qui devrait, selon lui, l'emporter.

Même les deux conseillers municipaux qui appuient Sewell, Kyle Rae et Olivia Chow, le font comme geste symbolique, selon M. Davis. « Tout le monde aime bien Sewell même s'il est devenu une icône, un symbole sans lien avec la réalité. La fusion est chose du passé, une affaire classée. »

« La création de la mégacité de Toronto n'est pas un enjeu électoral parce que la ville fonctionne bien ; l'eau potable, les déchets, le transport en commun... tout fonctionne comme avant. »

Et on se demande ce qui arriverait si Lucien Bouchard imitait Mike Harris en décrétant la création d'une seule ville de 1,8 million d'habitants dans l'île de Montréal. Pour le savoir, il faudrait que cela arrive, ce qui est fortement improbable.

Québec envisage de nouvelles études sur la souveraineté

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Même si les études réalisées par le défunt ministre de la Restructuration, sous la houlette de Richard Le Hir, ont tourné au désastre, le comité sur la souveraineté, présidé par Bernard Landry, envisage de faire réaliser de nouvelles études sur des sujets qui avaient été ignorés par l'ex-ministre et son équipe.

Le comité dirigé par le vice-premier ministre, qui ne s'est réuni que deux fois depuis sa formation, en janvier dernier, est cependant soutenu par des équipes de chercheurs qui s'emploient à examiner toutes les études — tant celles du ministre de Richard Le Hir que les documents écrits dans la foulée de la commission Bélanger-Campeau — qui ont été réalisées sur la question de la souveraineté.

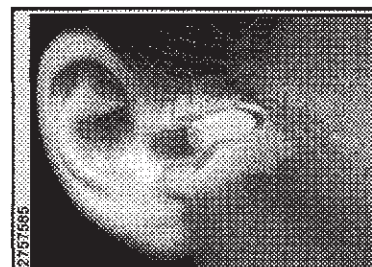
« Il y a un gros travail d'actualisation à faire de ces études-là », a-t-on expliqué à *La Presse*, en soulignant que certains des éléments de contenu pourraient se transformer en outils argumentaires en faveur de la souveraineté. Et devant l'absence de documentation sérieuse sur certains sujets — la mondialisation, par exemple, le nouveau dada des souverainistes —, on envisage même de réaliser de nouvelles études sur ces questions.

Il y aura « probablement » d'autres études à faire, confirme-t-on. « Tous les éléments abordés par Le Hir, on peut les analyser sous un angle nouveau par rapport à 1995. » Le comité Landry pense même à s'adjointre des collaborateurs de l'extérieur pour réaliser ces nouvelles études, mais ces chercheurs relèveraient cependant directement de l'autorité du comité présidé par le vice-premier ministre, une instance partisane. On peut donc présumer qu'aucun fonds public ne serait impliqué dans l'opération.

M. Landry fera d'ailleurs part de ces intentions aux militants péquistes, lors d'une journée de réflexion sur la souveraineté, qui se tiendra samedi à Saint-Hyacinthe. Mais l'éventualité de la réalisation de nouvelles études risque cependant de faire resurgir le spectre de l'ex-ministre Le Hir, dont la carrière politique s'était précisément échouée sur l'échec de la quarantaine d'études commandées par son ministère à divers consultants.

Ces études, qui ont coûté une dizaine de millions aux contribuables, avaient empiété le gouvernement péquiste de Jacques Parizeau dans un tel borborygme que Lucien Bouchard, alors chef du Bloc québécois, les avait résolument reléguées aux oubliettes lors de la campagne référendaire de 1995, en disant qu'elles appartenaient « au passé ».

Encore récemment, « l'affaire Le Hir », comme l'avait qualifiée l'opposition libérale, a défrayé la manchette puisque Claude LaFrance, engagé comme conseiller en gestion auprès de M. Le Hir, a été reconnu coupable de sept accusations de fraude et d'abus de confiance aux dépens du gouvernement. Richard Le Hir lui-même avait cependant été blanchi de toute malversation par le Vérificateur général du Québec, qui avait simplement conclu à un manque de rigueur et d'encadrement de son ministère.



L'AIDE AUDITIVE
Des milliers de malentendants ont retrouvé leurs activités grâce à l'aide auditive. Elle est si petite et se glisse confortablement dans l'oreille.
*Le modèle illustré n'est pas couvert par la RAMQ
Une prothèse auditive SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE selon les règles de la Régie d'assurance-maladie du Québec.*

Laflamme & Associés (514) 849-4500
Audioprothésistes
1 800 422-6181

MONTRÉAL 525, rue Sherbrooke Est #1	LONGUEUIL 99, place Charles-Lemoyne, bureau 102	BELOEIL 365, boul. Laurier, bureau 101
ST-JEAN (450) 349-1260 900, boul. du Séminaire, bureau 140	LAVAL (450) 629-9887 1435, boul. St-Martin Ouest, bureau 300	GRANBY (450) 378-7337 320, boul. Leclerc Ouest, bureau 8

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

Une remise en cause nécessaire

Lors de la réunion du conseil général de son parti, le week-end dernier, le chef libéral, Jean Charest, a amorcé un processus de réflexion visant à redéfinir le « modèle québécois ».

La démarche reflète certainement le fait que le Parti libéral du Québec, cantonné dans l'opposition, se cherche un créneau qui lui redonnerait une raison d'être et une image de marque. Mais, au-delà de ces intérêts politiques, la remise en cause du modèle québécois s'inscrit dans un courant beaucoup plus large, et peut répondre, si elle est bien faite, à de réels besoins de la société québécoise.



Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

Nous avons beaucoup écrit sur les limites du modèle québécois, sur ses effets pervers, sur l'urgence de le repenser. Difficile à définir, le modèle québécois décrit un ensemble de phénomènes : des comportements, par exemple, la recherche de consensus, des institutions le plus souvent héritées de la révolution tranquille, comme la SGF, la Caisse de dépôt, mais aussi une philosophie implicite du rôle de l'État, favorisant une intervention de l'État de type européen.

Après avoir contribué à l'essor économique et social du Québec, cet ensemble de pratiques, au fil des ans, a cessé de livrer la marchandise. À plusieurs niveaux, la performance du Québec laisse à désirer. Au plan économique : une croissance plus faible que celle de ses voisins et des investissements insuffisants. Au plan social : un troublant taux de pauvreté. Au plan des choix de société : le Québec réussit à la fois à imposer le fardeau fiscal le plus élevé en Amérique du nord et à dépenser moins dans des domaines vitaux comme l'éducation ou la santé. Où va donc l'argent ? Ce déséqui-

libre paradoxal trahit à la fois une inefficacité structurelle et une perversion des choix.

Ces résultats, peu honorables, sont assez inquiétants pour justifier une réflexion sur les outils dont nous nous sommes dotés.

Mais ce débat, si essentiel, si évident, est difficile à amorcer au Québec parce que les « acquis » de la Révolution tranquille et le modèle québécois sont devenus des vaches sacrées, des monuments intouchables. Cela peut s'expliquer par le fait que ce que nous appelons le modèle québécois n'est pas seulement un ensemble d'outils, mais une expression de notre identité, une façon de faire qui est propre au Québec. Tant et si bien que la remise en cause du modèle québécois est perçue par certains comme une attaque contre l'âme et l'identité québécoises.

Et c'est ainsi que des initiatives qui ont permis, il y a trente ans, au Québec de se libérer de ses entraves, ont pris une patine quasi-religieuse et sont à leur tour devenues un frein qui paralyse le Québec, décourage les remises en cause et entrave la marche vers la modernité. La société québécoise a cessé d'être tranquillement révolutionnaire pour progressivement redevenir la société figée qu'elle était au départ.

Cette peur du débat et des remises en cause n'a pas été facilitée par le fait que les principales critiques du modèle québécois sont venues du monde des affaires, tenté par l'aventure ontarienne, préoccupé par le fardeau fiscal et la réglementation. Les critiques du modèle québécois sont ainsi perçues, en certains milieux, comme une offensive de droite... et donc condamnable.

On a assisté au même phénomène, lors du débat sur le déficit, où il a fallu des années pour convaincre les citoyens que la menace du déficit n'était pas une fabrication idéologique de droite, mais un problème réel qui touchait tout le monde. De la même façon, on a du mal à qualifier de « gauche » l'attachement à un modèle qui ne résorbe pas la pauvreté et mène au sous-financement de dépenses sociales essentielles.

Cela étant dit, la remise en question du modèle québécois doit respecter la réalité sociale québécoise, ce qu'ont oublié ceux qui auraient voulu plaquer ici les recettes ontariennes. Notamment le fait que les questions de développement social et économique revêtent au Québec une dimension identitaire propre aux minorités, qui a encouragé le développement d'un cadre de fonctionnement consensuel. Au lieu d'imposer aux citoyens des virages brusques, comme en Ontario, où l'on est passé des excès néo-démocrates aux excès néo-libéraux, le Québec négocie ses virages.

Le processus est plus lourd, mais plus équilibré. C'est ainsi que le fait que le président sortant de la CSN, Gérald Larose, critique lui aussi le modèle québécois, pour des raisons autres que le patronat, s'inscrit dans cette façon de faire québécoise.

Mais, malgré l'urgence d'agir, le gouvernement du Parti québécois sera probablement incapable de mener à bien cette remise en cause parce que le parti, dogmatique, freinera les appétits de changement du premier ministre Bouchard et du ministre Bernard Landry. Mais aussi parce que la possibilité d'une échéance référendaire paralysera encore plus le processus. Une remise en cause du modèle québécois risquerait de perturber les alliances politiques et s'attaquerait à la conception traditionnelle de l'État que porte le projet souverainiste.

C'est pourquoi, sur le terrain politique, seul le Parti libéral peut amorcer cette réflexion si nécessaire, s'il réussit à s'inspirer des valeurs d'ouverture qui étaient les siennes quand il fut l'artisan de la Révolution tranquille. La participation à ce processus de la députée libérale Monique Jérôme-Forget, qui préside un groupe de travail sur la fiscalité, ou l'apport de penseurs extérieurs non partisans, comme l'économiste Pierre Fortin, vont dans ce sens.

Ils aideront sans doute Jean Charest à éviter la lourde erreur qu'il a commise en campagne électorale quand sa remise en cause du modèle québécois s'inspirait beaucoup trop des recettes de Mike Harris.

L'ANC et l'économie

La grande question en Afrique du Sud n'est pas de savoir qui gagnera les élections, aujourd'hui, mais ce que le vainqueur fera de sa victoire. Il est certain que le Congrès national africain (ANC) obtiendra la majorité absolue des sièges au Parlement et élira M. Thabo Mbeki pour succéder à Nelson Mandela à la présidence. Ce dernier pourrait même gagner les deux tiers des sièges, ce qui lui donnerait la possibilité d'amender la constitution sans le concours d'une partie de l'opposition.



Frédéric Wagnière
fwagnier@lapresse.ca

Les cinq dernières années ont servi à rassurer les Sud-Africains et le reste du monde sur le caractère démocratique du nouveau régime. Un gouvernement d'unité nationale, où les principaux partis étaient représentés aux côtés de l'ANC largement majoritaire, a permis de garder des politiciens de l'époque de l'apartheid pour montrer qu'il y aurait continuité dans certains domaines, comme les finances.

Puis, le Parlement a créé la Commission de vérité et de réconciliation pour faire la lumière sur les atrocités de l'apartheid et de la lutte contre l'apartheid et pour amnistier ceux qui avouaient leurs crimes commis pour des motifs politiques. Cet effort de rapprochement entre les participants d'une guerre civile a porté fruits puisque la campagne électorale, qui s'est terminée dimanche, n'a pas connu le même degré de violence que celle de 1994.

Avec M. Mbeki, le style de gouvernement changera. Déjà, dans l'ancien gouvernement dont il était le vice-président, il s'efforçait de créer un consensus autour de politiques cohérentes, alors que le pays vivait une révolution sociale ; pendant ce temps-là, le président Mandela jouait le rôle de père de la nation et d'homme d'État respecté dans le monde entier. Le nouveau président devra montrer que le gouvernement est capable de résoudre les problèmes qui accablent l'Afrique du Sud, comme le chômage, la criminalité et l'énorme fossé entre riches et pauvres.

Il y a cinq ans, on pouvait douter de la capacité de M. Mbeki de résoudre ces problèmes, vu son éducation en Union soviétique et son passé communiste. Depuis lors, il s'est révélé un homme nuancé et pragmatique. Il a notamment compris qu'il ne faut pas effrayer les investisseurs étrangers par des coups d'état politiques qui nuisent à la croissance économique. On peut donc s'attendre à ce qu'il poursuive soigneusement une politique axée sur la croissance, l'emploi et la redistribution.

Les partis d'opposition ont souvent reproché à l'ANC de n'avoir rien fait d'autre que de consolider son pouvoir. Beaucoup de Sud-Africains sont d'accord avec cette analyse liminaire, mais ils ne voteront pas moins pour l'ANC parce qu'ils estiment que ce parti s'avère celui qui est le plus capable de gouverner le pays. Cela vient du fait qu'il représente beaucoup de tendances politiques et qu'il a pu attirer beaucoup de personnalités très compétentes.

L'ANC est donc un parti de gouvernement et il est parfois difficile de déterminer où l'un s'arrête et où l'autre commence. Lorsqu'on leur reproche d'avoir dirigés les uns un peu partout dans l'administration, les dirigeants du parti répondent qu'il est souvent difficile de trouver des gens capables en dehors de l'ANC. Ce dernier se retrouve un peu dans la situation du PRI, au Mexique, et des sociaux-démocrates, en Suède, pendant les années 60 et 70. Dans le contexte africain, cependant, c'est inquiétant parce qu'il est souvent arrivé que le parti qui a mené le pays à l'indépendance se proclame parti unique et étouffe toute opposition.

La meilleure garantie contre cette monopolisation du pouvoir serait une croissance économique rapide qui renforcerait la classe moyenne en diminuant l'écart entre les riches et les pauvres. Une telle situation entretient le pluralisme politique et l'alternance du pouvoir. En Afrique du Sud, tout dépendra donc de la façon dont le gouvernement de M. Mbeki saura stimuler l'économie.



DROITS RÉSERVÉS

serge.chapleau@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

Le salaire des juges : une débat pernicieux

■ On ne peut pas rester insensible devant le traitement cavalier que le gouvernement Bouchard, suivant en cela ses prédécesseurs, inflige aux juges de la Cour du Québec. Pour faire bonne mesure, éditorialistes et commentateurs leur reprochent unanimement d'aller devant le tribunal pour obtenir la mise en oeuvre du rapport Bisson. Cependant, vous noterez que personne ne leur indique un autre moyen de procéder. Si vous en connaissez un, de grâce, exprimez-vous sans gêne et sans tarder. Vous pourrez vous targuer d'avoir pris de vitesse des gens qui réfléchissent vainement là-dessus depuis le rapport DeCoster, il y a une quinzaine d'années. Et, en prime, vous aurez contribué à tuer dans l'oeuf l'un des débats les plus pernicieux qui ait menacé la démocratie au Québec depuis longtemps.

Michel DUMAINE

Eau secours...

■ J'ai lu avec grand intérêt (*La Presse*, 28 mai) les résultats du rapport d'analyses de la CUM sur les eaux autour de l'île de Montréal. Étant une riveraine depuis ma naissance, et ayant passé mes étés de jeunesse les pieds dans la rivière Richelieu, je chéris le souvenir de mes ébats dans la rivière, qui ont dû cesser à cause de la pollution.

Je crois que la plus grande détérioration de la qualité de vie des Québécois, c'est la perte de jouissance de leurs cours d'eau. Je crois que c'est un droit humain fondamental que d'être capable de plonger dans le fond de l'eau pour cueillir un cailloux, de pêcher soi-

même son poisson pour le souper, ou d'apprendre à nager dans une rivière et maîtriser son courant.

Redonner ces plaisirs simples à nos jeunes et les remettre en contact avec la nature serait le plus beau cadeau à léguer aux futures générations.

Johanne DION

Véritable gâchis environnemental

■ Après le jugement du coroner Malouin qui a permis de recibler les vraies responsabilités de l'accident d'octobre 1997 aux Éboulements, le gouvernement est-il conscient que maintenir sa décision d'un projet aussi gigantesque et disproportionné, au lieu d'une simple correction sécuritaire de la route, engendrera un véritable gâchis environnemental. Et que le geste qu'il va commettre aux Éboulements dans un des plus beaux paysages du Québec constitue une honte pour les Québécois et pour le patrimoine mondial ?

Le paysage, comme l'eau, ou comme l'air que nous respirons, comme la beauté, ne nous appartiennent pas ; mais nous en sommes les gardiens.

Gilles TREMBLAY
Les Éboulements

Les bonnes idées peuvent mener loin

Monsieur Chrétien,

■ Du 18 au 20 juin prochains, se tiendra la rencontre annuelle des huit pays les plus riches du monde à Koïn en Allemagne. On doit y discuter de trois approches globales pour soulager la

pauvreté dans le monde :

- la réforme de l'architecture financière internationale ;
- la réduction de la dette des pays pauvres ;
- et la promotion de l'éducation et de la santé.

Monsieur Chrétien, à l'approche du siècle au cours duquel on assistera peut-être à l'élimination de la pauvreté dans le monde, vous vous devez de promouvoir à cette réunion les mêmes attitudes et les mêmes idées que vous avez adoptées récemment. D'abord, l'idée de la motion Tobin qui taxerait les transactions internationales en devises pour en redistribuer l'argent vers des projets d'éducation dans les pays pauvres. Voilà une solution pratique et concrète qui, une fois appuyée à l'échelle internationale, réglerait presque à elle seule le problème de la faim dans le monde. Cette idée, vous devez la défendre avec énergie jusqu'à ce que chacun en reconnaisse l'originalité et les répercussions tangibles sur l'avenir de la planète.

Pour ce faire, vous n'avez qu'à vous attendrir, comme tous les dirigeants de ce monde devraient le faire et comme vous l'avez fait récemment en partageant quelques minutes de votre temps avec ces enfants pauvres d'une école mexicaine. Ce dont ces enfants se rappelleront un jour, lorsqu'ils n'auront eux-mêmes plus aucune difficulté à nourrir et éduquer leurs propres enfants, c'est qu'un jour, un grand homme canadien les avait écoutés et avait décidé de couronner sa carrière en rappelant aux autres grands hommes que l'on peut, si l'on veut, changer le monde et que les bonnes idées mènent parfois très loin.

Richard CHARETTE

Opinions

Choisissons la bonne patinoire!

Mondialisation et indépendance nationale ne relèvent pas du même univers

PIERRE S. PETTIGREW

L'auteur est ministre du Développement des ressources humaines du Canada.

Dans *La Presse* du 26 mai, Yvan Loubier, député fédéral du Bloc québécois, tente de réfuter l'excellente intervention que ma collègue la sénatrice Lise Bacon avait faite précédemment (*La Presse*, 19 mai). Pour ce faire, il soutient en substance deux thèses. Premièrement, il affirme que, s'agissant de la mondialisation, « les réflexes frileux de repli et d'isolement (...) sont à Ottawa ». Deuxièmement, il affirme que, s'agissant d'adaptation à la mondialisation, il serait bon pour le Québec de devenir « un pays souverain membre à part entière du concert des nations ». Dans l'un et l'autre cas, M. Loubier confond *internationalisation* et *mondialisation*. Or, c'est là que tout se joue.

Déclarer 1) que « l'État canadien n'est pas un outil au service de l'intérêt national québécois » et 2) que « l'épanouissement optimal de la nation québécoise » ne peut se réaliser dans le pays *canadien*, c'est manifestement penser en termes nationaux. Or, penser ainsi, c'est penser selon des concepts inadaptes au monde actuel. Car un des faits dominants de notre époque consiste en un recul de l'importance des nations et des États qu'elles ont créés, c'est-à-dire en un recul de l'importance des relations entre nations, des relations internationales.

Avec la mondialisation, ce qu'il y a de typique, c'est que de nombreux enjeux échappent désormais au contrôle des États conçus selon le modèle traditionnel. Ainsi, le capitalisme industriel était soumis aux règles édictées par les gouvernements nationaux qui ont d'ailleurs utilisé leurs pouvoirs pour discipliner les entreprises, lutter contre l'exploitation, etc. C'était un monde où l'autorité verticale de l'État s'exerçait sur le territoire national et sur tous les acteurs qu'on y trouvait, individus aussi bien que compagnies. C'était aussi un monde d'antagonismes, d'affrontements de classes et de confrontations idéologiques.

Ce monde existe de moins en moins. Le capitalisme financier, par exemple, échappe aux normes nationales. En août dernier, les marchés mondiaux se sont quasiment effondrés, et aucun État n'y pouvait rien, chacun étant spectateur impuissant d'un marché que seul un nouveau type d'interventions fondées sur une nouvelle conception des choses pourra discipliner. Le monde qui émerge est un monde « post-idéologique », où les décideurs, de plus en plus nombreux et variés — entreprises, ONG, organisations bénévoles et autres —, sont indépendants des États parce que transnationaux. C'est un monde qui pourrait mener à l'exclusion des plus faibles, phénomène plus radical encore que l'exploitation. La mondialisation se développe en marge des États et des nations. Seul un nouveau paradigme permettra de répondre aux exigences de ce monde nouveau.

En ce point précis, le Canada constitue un modèle. Historiquement, les États se sont développés en s'associant à une nation qui finissait par s'imposer et imposer sa langue, sa culture et son droit dans le territoire appelé à devenir le territoire national. Ce modèle, le Canada l'a explicitement refusé, dès le



PHOTOTHÈQUE, La Presse

«Le Canada, lui, n'est pas menacé par la mondialisation, car son identité n'est ni linguistique, ni culturelle, ni religieuse: son identité repose sur le partage de valeurs politiques, sur certaines pratiques de solidarité auxquelles participent activement le gouvernement du Québec et les Québécois», selon Pierre Pettigrew.

XIX^e siècle. Il n'a pas voulu qu'une nation, une langue, une culture, un droit s'imposent à tous.

Pays d'immigration, il a délibérément renoncé au modèle du melting pot dans lequel tous doivent se fondre pour créer une seule nation et a choisi explicitement celui de la mosaïque dans laquelle chaque groupe est respecté pour ce

qu'il est. Le Canada a décidé de ne pas éliminer les différences mais de se construire sur un régime d'accommodement entre majorité et minorités. Le Canada a ainsi trouvé sa personnalité non dans l'unicité de langue, de culture et de droit mais dans le partage de valeurs auxquelles tous souscrivent par-delà leurs différences ethniques, linguistiques, religieuses ou autres.

M. Loubier reconnaît d'ailleurs que la politique canadienne « est souvent articulée — avec brio — par des Québécois », admission rare de la part d'un député de l'opposition, que je remercie au passage. Je m'étonne, en revanche, qu'il compare sans sourciller les relations qui existent entre Ottawa et Québec à celles qui prévalent entre Washington ou Londres et Ottawa. Cette comparaison laisse entendre qu'Ottawa est aussi étranger au Québec que Washington ou Londres l'est au Canada. On ne peut ainsi ignorer la participation active des Québécois à l'édification du pays canadien. (...)

De la même façon qu'autrefois on a repensé le politique en inventant l'État pour répondre aux besoins d'un contexte alors nouveau, de la même façon il faut maintenant repenser le politique pour tenir compte de la nouvelle donne. Cela, le Canada l'a fait non seulement en refusant de jouer le jeu des États-nations traditionnels mais en refusant aussi de se subordonner aux seuls impératifs économiques. On a souvent dit que les relations économiques, en Amérique du Nord, suivent un axe nord-sud et non pas est-ouest. Si le Canada s'est néanmoins développé selon un axe est-ouest, c'est qu'une volonté politique l'a voulu ainsi. Le Canada est, en ce sens, un pays politique plus qu'économique, ce qui lui confère des aptitudes enviées pour faire face à la mondialisation qui tend à laisser toute la place à l'économie.

Car l'enjeu décisif, c'est désormais de redonner au politique une

force qui le rendra capable d'humaniser une mondialisation susceptible du pire si elle n'obéit qu'aux lois économiques. Or, l'État-nation, celui qui a permis la constitution de marchés nationaux, n'est plus un instrument adéquat; au point que les marchés nationaux eux-mêmes veulent s'en défaire. Et pourtant c'est là le modèle que M. Loubier, le Bloc et les indépendantistes proposent à leurs concitoyens!

Les indépendantistes soutiennent même que la mondialisation donne enfin son plein relief à la souveraineté. En réalité, c'est dans la recherche de l'indépendance nationale que résident les « réflexes frileux de repli et d'isolement ». La mondialisation constitue une menace à l'identité aux yeux de ceux-là uniquement qui définissent cette dernière par la langue, la culture, la religion. Le Canada, lui, n'est pas menacé par la mondialisation, car son identité n'est ni linguistique, ni culturelle, ni religieuse: son identité repose sur le partage de valeurs politiques, sur certaines pratiques de solidarité auxquelles participent activement le gouvernement du Québec et les Québécois.

M. Loubier veut confisquer l'idée de mondialisation pour en faire un instrument de promotion de la souveraineté. C'est contre nature, et son entreprise est vouée à l'échec. L'internationalisation et l'indépendance nationale appartiennent au même monde. La mondialisation et l'indépendance nationale ne relèvent pas du même univers. Si, dans le langage, on peut les placer sur un même plan, dans les faits, ce n'est pas le cas. Ce qu'il faut au Québec comme aux autres sociétés, ce que les citoyens appellent de leurs vœux ici comme ailleurs, ce n'est pas un État souverain, c'est un nouveau paradigme qui permette d'accéder au prochain millénaire en étant prêt à jouer la partie selon les nouvelles règles du jeu. Pour avoir une chance de gagner cette nouvelle partie, il ne faut surtout pas se tromper de patinoire.

Le père de l'écologie québécoise

Pierre Dansereau est présenté par l'Encyclopedia Britannica comme un pionnier de l'écologie à l'échelle mondiale

JEAN-GUY VAILLANCOURT

L'auteur est professeur titulaire au département de sociologie de l'Université de Montréal. Nous publions ici de larges extraits de la présentation qu'il a faite de Pierre Dansereau, le 28 mai, lorsque l'Université de Montréal lui a remis un doctorat honoris causa.

Pierre Dansereau est reconnu comme un savant de tout premier plan au Québec, au Canada, et dans plusieurs autres pays. Celui qu'on appelle l'écologiste aux pieds nus, et que des Sud-Américains ont surnommé affectueusement Pedro della Silva, à cause de sa passion pour les recherches sur le terrain, particulièrement dans la forêt tropicale, est considéré comme le père de l'écologie québécoise. L'*Encyclopedia Britannica* le présente même comme un pionnier de l'écologie à l'échelle mondiale.

En plus de quinze doctorats honorifiques, il a reçu une cinquantaine de prix et honneurs pour ses travaux sur l'environnement, dans les sciences naturelles et humaines. Membre d'un grand nombre d'associations prestigieuses, il a participé à d'innombrables conférences et colloques, et réalisé plus de 600 publications. Ce grand scientifique de réputation internationale est probablement l'un des professeurs d'université les plus célèbres du Québec au XX^e siècle. Il a commencé sa carrière à l'Université de Montréal, et après chacun de ses deux exils aux États-Unis, il est revenu, d'abord comme doyen de la faculté des sciences, puis comme professeur à l'Institut d'urbanisme. Il est maintenant professeur émérite à l'UQAM où il travaille depuis le début des années 1970.

On peut reconnaître trois axes principaux dans l'oeuvre de Pierre Dansereau: d'abord, les sciences naturelles, c'est-à-dire la taxonomie végétale, l'écologie naturelle, la biosystématique et la biogéographie; ensuite, l'axe des sciences sociales, c'est-à-dire l'écologie humaine, l'écodéveloppement, la sociologie de l'environnement et l'écosociologie. Enfin, une troisième thématique traverse en filigrane toute son oeuvre scientifique, et en est le couronnement: ce sont les domaines de l'éthique, de l'éducation, des arts, des humanités et de l'éco-décision. (...)

Pierre Dansereau ne se limite pas à l'analyse théorique et à la création de modèles descriptifs et de typologies. Il s'attaque aussi aux problèmes pratiques, en identifiant les principaux facteurs qui ont conduit au désordre écologique actuel: l'accroissement vertigineux de la population, la croissance industrielle éfrénée sans respect de la nature et des humains, et les pratiques d'aménagement inadéquates. Il propose ce qu'il appelle l'austérité joyeuse, c'est-à-dire faire plus et mieux avec moins, sans rechigner, de gaieté de coeur. Il invite même à l'engagement social et politique dans les luttes environnementales pour la conservation de la nature et le développement durable. Épris dès sa jeunesse de justice et d'équité, il n'a jamais hésité à soutenir diverses causes sociales et politiques: fondateur avec André Laurendeau des Jeune-Canada dans les années 1930, président



Pierre Dansereau

du Rassemblement à Montréal dans les années 1950, il fut aussi cofondateur en 1993 de l'Union pour le développement durable.

C'est ainsi que l'écologie végétale et la biogéographie, puis l'écologie humaine et l'écosociologie ont ouvert la voie à l'éthique environnementale, qui représente l'achèvement de son oeuvre. Il prône le partage, la compassion, la solidarité, la paix, la simplicité volontaire mais avant tout, il donne l'exemple de toute une vie consacrée au service de l'humanité. Il n'y a pas trois Pierre Dansereau, le biogéographe, l'écosociologue et l'éthicien, ni trois périodes étanches dans sa vie, mais bien plutôt une seule personne dont l'oeuvre remarquable et unique impose partout le respect et l'admiration, et influence encore longtemps ceux et celles qui s'intéressent aux rapports tumultueux entre les êtres humains et la nature.

Éminent scientifique, Pierre Dansereau est l'un des rares intellectuels contemporains qui ont réussi à faire le pont entre les sciences naturelles et les sciences humaines. Il n'a pas hésité à formuler des hypothèses audacieuses, comme il n'a jamais eu peur de mettre ses convictions en pratique. Éducateur émérite, il a marqué plusieurs générations de chercheurs et de personnes engagés dans l'action, chez nous et à l'étranger. Ce pionnier de l'écologie, cet héritier du frère Marie-Victorin dont il fut le proche collaborateur, nous apparaît aujourd'hui comme le précurseur d'un nouvel humanisme pour le troisième millénaire, un humanisme ancré à la fois dans l'écologie et dans l'écologisme, une science et une éthique qu'il a grandement contribué à bâtir.

L'Université de Montréal plaide pour une méthode de financement différente

ROBERT LACROIX

La Presse publie ici des extraits de l'allocation prononcée par le recteur de l'Université de Montréal à l'occasion de la collation solennelle des grades, le 28 mai dernier.

Au cours de la dernière année, j'ai profité de toutes les occasions qui m'étaient offertes pour dire à quel point le sous-financement chronique des universités québécoises mettrait en cause l'avenir même du Québec dans une économie de la connaissance. Je pense et j'espère que l'action concertée du milieu universitaire a porté fruit. Nous devrions avoir un réinvestissement important du gouvernement du Québec dans nos universités, au cours des trois prochaines années.

Pour l'Université de Montréal, il est essentiel que ce réinvestissement tienne compte, plus que jamais auparavant, de sa spécificité dans l'ensemble universitaire du Québec. Nous préconisons le renforcement de la différenciation dans le système universitaire québécois. En effet, un système universitaire différencié nous semble mieux refléter la nécessité que des entités autonomes mettent leurs efforts en commun, de façon à constituer un ensemble globalement concurrentiel et complémentaire.

La notion uniformisante de réseau, trop souvent présentée dans certains discours, ne nous apparaît pas acceptable. Une telle conception tend à homogénéiser le rôle et, en définitive, le financement des universités. Toutes les universités québécoises ne sauraient définir leurs objectifs de la même façon. Le développement respectif de chaque établissement l'a amené à oeuvrer de manière différenciée, particulièrement dans certains secteurs professionnels ou disciplinaires et aux cycles supérieurs d'études. Les rapports de la Commission des universités sur les programmes (CUP), produits depuis septembre 1997, révèlent sans ambiguïté cette situation. De ce fait, la différenciation des universités dans la réalisation de leur mission respective est une réalité que le gouvernement doit reconnaître et une tendance qu'il doit favoriser si le Québec entend bénéficier d'un système d'enseignement supérieur de qualité.

À notre avis, la concertation universitaire doit s'appliquer au niveau des moyens et dans des secteurs donnés d'intervention académique, dans le but de renforcer la capacité des établisse-

ments à remplir leur mission respective. Elle ne saurait servir de prétexte à un nivellement général.

La formule historique de financement, dont le taux général demeure nettement insuffisant, ne reconnaît pas adéquatement ces spécificités respectives des universités québécoises. Elle tend à niveler la subvention en retenant principalement le nombre d'inscriptions étudiantes comme critère d'allocation des ressources et en ne tenant pas suffisamment compte du coût réel des secteurs disciplinaires et des études de 2^e et 3^e cycles. C'est pourquoi notre institution se voit contrainte de financer, à même ses subventions, des secteurs qu'elle juge désavantagés par les paramètres actuels de la formule de financement. Tel est, par exemple, le cas en médecine, médecine vétérinaire, médecine dentaire, optométrie, musique et aménagement, où la formation pratique, à quelque niveau d'études que ce soit, occupe une place primordiale. Les études dans ces secteurs professionnels sont donc subventionnées en partie par les secteurs moins coûteux en termes de formation, qui nécessitent moins d'équipements et supportent des ratios professeurs/étudiants plus élevés, alors même que cette pratique est contre-

La différenciation des universités dans la réalisation de leur mission respective est une réalité que le gouvernement doit reconnaître.

indiquée à l'aune des objectifs pédagogiques poursuivis. Le même argument vaut pour les cycles avancés, qu'il faut de plus en plus soutenir en détournant des ressources requises pour les enseignements de 1^{er} cycle.

D'autres provinces canadiennes ainsi que des États américains, ont des formules de financement selon les cycles d'études et les secteurs disciplinaires dont les facteurs de pondération sont plus conformes à la réalité des coûts. Or, c'est précisément avec ces institutions que nous sommes en concurrence.

Le Groupe de travail sur le financement des universités proposait dès 1997 « de revoir la formule de financement en tenant compte de la durée effective des études de 2^e et 3^e cycles; de réviser la pondération des cycles d'études pour s'assurer que l'on tiendra compte des coûts réels; de proposer un nouvel agencement des secteurs de disciplines qui reflète davantage les différences de coûts pouvant exister entre certains groupes de disciplines ». Malheureusement jusqu'à maintenant ces recommandations sont restées lettre morte. (...)

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



SYRIE

Rumeurs sur un président

■ Une chaîne de télévision israélienne a affirmé hier que le président syrien Hafez el Assad a été hospitalisé. Un haut responsable syrien a toutefois démenti cette information, soulignant que le président rencontrera aujourd'hui même le prince héritier saoudien Abdullah. Agé de 68 ans, Hafez el Assad est à la tête de la Syrie depuis 1970. Il aurait été victime d'une crise cardiaque en 1983. Des personnes contactées à Damas ont déclaré que la vie suivait son cours normal hier soir dans la capitale syrien.

d'après AP

LIBAN

Attaque condamnée

■ Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a condamné hier l'attaque menée par la milice pro-israélienne de l'Armée du Liban-Sud (ALS) contre les Casques bleus irlandais au Liban-Sud, qui a fait un mort et deux blessés. Le secrétaire général a appelé le gouvernement israélien à prendre toutes les mesures nécessaires pour que le statut de non-combattant de la Force intérimaire des Nations unies au Liban soit respecté par l'armée israélienne et son auxiliaire libanais. La FINUL, composée de soldats de neuf nationalités, a perdu 227 hommes depuis son déploiement au Liban-Sud en 1978.

d'après AFP

ARMÉNIE

Ex-apparatchik victorieux

■ Une coalition menée par un ancien dirigeant de l'époque soviétique, Karen Demirtchian, a affirmé hier détenir la majorité absolue dans le nouveau parlement arménien, issu des élections de dimanche. Cette alliance, le Mouvement Unité, contrôlera 66 sièges sur un total de 131 dans le nouveau parlement, selon son porte-parole. Son programme, plutôt vague, met l'accent sur la politique sociale. Plusieurs déficiences organisationnelles ont marqué cette élection, qui ne répondrait pas aux standards internationaux.

d'après AFP

SIERRA LEONE

Désarmement en vue

■ Le gouvernement et la rébellion sierra-léonaise se sont entendus hier sur « le cantonnement et le désarmement » des combattants ainsi que sur la réunification et la réorganisation de l'armée sierra-léonaise, a annoncé le ministre des Affaires étrangères du Togo. Selon Joseph Koukou Koffigoh, médiateur dans ces pourparlers de paix, les deux parties ont eu « un accord parfait » sur ces points, qui seront l'objet de « discussions techniques » dans les jours qui viennent. Les deux pays sont en conflit depuis 1991.

d'après AFP

TIMOR

Rapport « non équilibré »

■ Le gouvernement indonésien a rejeté hier comme « non équilibré » et « erroné » un rapport de l'ONU accusant les milices pro-indonésiennes d'être responsables de la violence au Timor oriental. Il est « erroné » d'affirmer que la violence est seulement le fait des anti-indépendantistes, plaide Jakarta, qui s'est engagé à assurer le déroulement dans la sécurité du vote du mois d'août. Quelque 400 000 Est-Timorais devront alors choisir entre l'indépendance et une large autonomie au sein de l'Indonésie, qui a envahi en 1975 l'ancienne colonie portugaise. Le chef de la mission de l'ONU, le Britannique Ian Martin, est arrivé hier à Dili, la capitale du Timor, où il a appelé à la fin des violences.

d'après AFP

Autres informations
B5



PHOTO AFP

Image de guerre, à Belgrade plongée dans le noir.

L'après-guerre, ça se prépare!

d'après AP et AFP
WASHINGTON

Les bombes continuent de pleuvoir sur la Yougoslavie, ce qui n'empêche pas de préparer l'après-guerre. Au plan militaire d'abord, sur la direction de la future force de maintien de la paix au Kosovo. Du côté humanitaire ensuite, alors qu'on s'affaire à préparer le prochain hiver des réfugiés kosovars.

L'OTAN ne transigera pas sur la direction de la force internationale qui pourrait être déployée au Kosovo dans le cadre d'un règlement de paix : l'Alliance devra figurer « au coeur » de cette force, a ainsi déclaré hier le secrétaire américain à la Défense, William Cohen.

En exigeant qu'elle soit « au coeur, cela signifie qu'il doit y avoir un commandement et une structure de contrôle » dont l'OTAN a la charge, a souligné M.

Cohen. Il a réaffirmé qu'une telle force internationale n'entrerait au Kosovo que si le président yougoslave Slobodan Milosevic cessait les combats et retirait ses troupes de la province du sud de la Serbie.

William Cohen a par ailleurs exclu une pause dans la campagne militaire de l'Alliance qui, selon lui, servirait seulement les intérêts de Milosevic. « Il cherche à diviser l'Alliance (...) Nous sommes maintenant à un stade où la campagne aérienne est intensifiée toutes les 24 heures », a-t-il ajouté en affirmant que les bombardements infligeaient une « lourde peine » à l'armée yougoslave.

Quant à la préparation à l'hiver pour les réfugiés, elle doit être faite même si un accord de paix au Kosovo intervient « demain ou la semaine prochaine », a estimé hier le Pentagone.

« Nous préparerons à l'hiver les

camps (de réfugiés) comme il convient. J'estime que même s'il y a un accord de paix demain ou la semaine prochaine, il n'est pas raisonnable d'envisager que tous les réfugiés regagneront leurs foyers de façon instantanée », a déclaré le porte-parole du Pentagone, Kenneth Bacon, lors d'un point de presse.

Il a relevé que certains pourraient se retrouver en Macédoine ou en Albanie pendant l'hiver. Aussi faut-il préparer les camps. Les réfugiés « retourneront (au Kosovo) quand ils disposeront d'endroits pour vivre. Et cela peut demander un certain temps », a ajouté M. Bacon.

Ses propos interviennent alors que des préparatifs étaient en cours ce matin en Italie pour parachuter pour la première fois de l'aide humanitaire pour les personnes déplacées à l'intérieur du Kosovo.

L'opération commencera à partir

de l'aéroport italien de Pescara (centre) sur la côte adriatique. Elle est menée par l'International Rescue Committee (IRC), une organisation non gouvernementale américaine, et financée par l'Agence américaine pour le développement international (USAID), un organisme gouvernemental américain.

L'IRC a précisé que l'opération débuterait par un premier vol d'un avion qui larguera des tracts en plusieurs langues sur les zones choisies pour avertir la population du parachutage alimentaire du lendemain.

Demain, deux avions Antonov 26 avec des pilotes slovaques aux commandes décolleront de Pescara et largueront une aide alimentaire. Le vol durera au total environ quatre heures, précise l'IRC. L'ONG envisage par la suite deux vols quotidiens sur le Kosovo pour le parachutage d'une aide alimentaire.

Ocalan jette le blâme sur les autres

d'après AP et AFP
IMRALL, Turquie

Le chef rebelle kurde Abdullah Ocalan s'est affirmé hier innocent des pires débordements commis par son parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) tout en se présentant comme son chef, au deuxième jour de son procès, dans l'île prison d'Imrali.

Interrogé par le président de la Cour de sûreté de l'État d'Ankara, il a également donné des précisions sur l'aide étrangère dont bénéficie le PKK, soulignant que la Grèce, la Syrie et l'Iran avaient fermé les yeux sur ses activités.

Alors que la veille, le chef du PKK avait reconnu sa responsabilité dans toutes les actions qui lui sont imputées par l'acte d'accusa-

tion, il a mis hier les pires débordements du PKK sur le compte « d'initiatives individuelles » ou de « groupes » au sein du parti.

Ocalan a ainsi affirmé qu'il s'était opposé aux meurtres de civils, aux enlèvements d'enfants dans les villages kurdes, aux assassinats de dissidents du PKK et aux attentats contre les touristes commis par son parti, reconnaissant leur réalité.

Interrogé sur les 33 soldats désarmés tués par le PKK en 1993 à Bingol, une attaque qui avait profondément indigné l'opinion publique turque, il a rejeté la responsabilité sur son second de l'époque, Semdin Sakik. Ce dernier, récemment condamné à mort par la justice turque, a affirmé qu'Ocalan lui en avait donné l'ordre.

Quant au trafic de drogue que le PKK est accusé de mener pour financer sa guérilla, il a assuré s'y être toujours « strictement opposé », sans exclure que certains groupes s'y soient livrés ou que le parti ait reçu des financements de trafiquants.

Le leader kurde a démenti que le PKK ait assassiné l'ancien premier ministre suédois Olof Palme en 1986, soulignant que cela pouvait être l'oeuvre d'un groupe dissident du PKK mené par son ex-femme Kesire.

Sur ses soutiens à l'étranger, il a



Abdullah Ocalan

précisé que le PKK se procurait à Athènes, sur le marché commercial, des armes lourdes en toute tranquillité. La Syrie, dont il a été expulsé en octobre dernier sous la pression de la Turquie, laissait le PKK libre d'agir, a-t-il également affirmé. « La Grèce et la Syrie voulaient nous utiliser, mais nous les avons aussi utilisés », a-t-il expliqué.

Le chef du PKK, capturé mi-février au Kenya par un commando turc après un séjour dans la résidence de l'ambassadeur de Grèce, a aussi reconnu avoir eu des contacts avec les précédents gouvernements turcs, citant des relations indirectes avec le président Turgut Ozal et le premier ministre Mesut Yilmaz, et précisant avoir reçu deux lettres de l'ex-premier ministre islamiste Necmettin Erbakan.

REPÈRES/KOSOVO

Toujours à la case départ

JOONEED KHAN

Le premier espoir sérieux d'une fin négociée de l'apocalypse dans les Balkans émerge enfin, au 71^e jour de bombardements massifs de la Serbie par l'OTAN : les émissaires russe et occidental sont à Belgrade aujourd'hui, après s'être concertés hier près de Bonn avec l'envoyé américain et la présidence allemande de l'UE.

Le Vatican y ajoutait son poids : trois émissaires iront demain à Belgrade, Skopje et Tirana pour « un voyage de prières » tournées vers « la réconciliation fraternelle et une paix juste ».

Mais les chances de paix restent fort minces. Madeleine Albright l'a brutalement rappelé hier. Alors que Gerhard Schroeder, pressé par le Sommet européen qui s'ouvre demain à Cologne, parlait de « progrès substantiels » à la réunion des émissaires, le chef de la diplomatie américaine, recevant son homologue italien, déclarait, net : il ne suffit pas que Slobodan Milosevic accepte les principes du G8 pour que le conflit au Kosovo se règle.

Le président yougoslave doit accepter les cinq conditions de l'OTAN, entamer un retrait « vérifiable » et « rapide » de toutes ses forces du Kosovo, et permettre l'entrée d'une force « avec l'OTAN pour noyau et l'OTAN aux commandes d'une structure unifiée », a-t-elle dit. L'émissaire occidental, en l'occurrence le Finlandais Martti Ahtisaari, va à Belgrade « expliquer les conditions posées par l'OTAN ». « Il ne s'agit pas de négocier quoi que ce soit », a renchéri le porte-parole de Mme Albright.

Bref, on en est toujours à la case départ. Ces conditions sont celles de Rambouillet, un ultimatum que Belgrade a rejeté. Il est improbable que Milosevic ou son successeur, aussi démocrate qu'il soit, reconnaisse la suzeraineté de l'OTAN après que celle-ci eut détruit l'infrastructure et l'industrie serbes. Et fait, d'après les derniers chiffres de Belgrade, 2000 morts et 6000 blessés civils, privé d'emploi 600 000 salariés, réduit à la pauvreté deux millions de personnes, et privé d'eau et d'électricité une bonne moitié des 10,5 millions d'habitants du pays.

Ce sont aussi des conditions re-

jetées par la Russie, qui a refusé de parapher le texte comme coprésident et témoin de Rambouillet, ainsi que par la Chine, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Les principes du G8 incorporent les réserves russes : ils ne font aucune mention de l'OTAN, se limitant à parler de « force internationale » à définir. C'est dans la foulée de cet accord, qui semblait assuré d'être adopté au Conseil de sécurité, que l'ambassade de Chine à Belgrade était bombardée « par erreur » et trois journalistes tués.

Pékin et Moscou se sont rapprochés depuis, dénonçant l'« Expansion vers l'Est » de l'OTAN, une sorte de *Drang Nach Ostend*. L'Inde s'y est jointe, et mène désormais ses propres frappes au Cachemire. Mais Belgrade soupesait les principes du G8 quand le TPI décidait d'inculper Milosevic pour crimes de guerre. Celui-ci a quand même annoncé son adhésion au cadre du G8. Les capitales de l'OTAN ont réagi avec scepticisme et mépris, jusqu'à ce que Bonn reçoive, hier, une lettre de Belgrade confirmant cette adhésion.

Des analystes à Belgrade pensent que Milosevic est prêt à ramener ses troupes au Kosovo « au niveau

des temps de paix ». Il serait aussi prêt à accepter des troupes de l'OTAN, mais seulement de pays n'ayant pas participé aux bombardements ; celles des autres pays de l'OTAN pourront se déployer dans les pays voisins comme l'Albanie et la Macédoine.

Quant à Moscou, il veut que la direction politique d'une force de paix au Kosovo soit confiée au Conseil conjoint OTAN/Russie créé en 1997. Mais l'OTAN — USA et Royaume-Uni en tête — refuse que la Russie puisse ainsi exercer un droit de veto sur ses activités. « No NATO, No GO », a résumé lundi le porte-parole de l'Alliance.

« Le Kosovo, c'est la grosse épreuve de nos croyances », a dit Bill Clinton lundi alors que, selon l'AFP, l'Amérique commémorait le *Memorial Day* « au milieu d'odeurs de barbecue et de plages bondées où le conflit des Balkans ne renvoyait que des échos lointains et presque irréels ». Pour l'OTAN, l'impératif dans les Balkans reste en fait l'avenir de l'Alliance elle-même. Si bien que le général Nebojsa Pavkovic, chef des forces yougoslaves au Kosovo, prédit « de rudes négociations avant la conclusion d'un accord ».

Monde

1200 soldats rwandais tués en RDC

Agence France-Press
KINSHASA

Près de 1200 soldats rwandais ont été tués par l'armée de Kinshasa et ses alliés, fin mai, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), lors de combats dans le Kasai et le Nord-Katanga, a affirmé hier le vice-ministre de la Défense de la RDC, Dieudonné Kayembé.

« Les forces rwandaises et leurs valets (la rébellion congolaise) ont lancé deux offensives décisives » contre Eshimba, dans le Kasai, et Manono, dans le Katanga, mais « les deux offensives ont été brisées », a soutenu le commandant Kayembé lors d'une conférence de presse.

À Eshimba, localité située dans l'est de Kabinda, « 800 ennemis, essentiellement rwandais, ont été tués le 22 mai » lorsque les forces gouvernementales et leurs alliés ont attaqué deux bataillons rwandais, spécialement venus de Kigali pour prendre Kabinda. À Manono, c'est « 400 ennemis » qui auraient été tués.

Le gouvernement de Kinshasa a accusé en outre hier l'armée rwandaise de violer son propre « cessez-le-feu unilatéral » dans l'est de la RDC, dont le seul but était, selon lui, de « gagner du temps ».

Les troupes rwandaises, qui soutiennent depuis dix mois la rébellion dans l'ex-Zaïre, lancent des actions offensives malgré la cessation unilatérale des hostilités proclamée vendredi dernier par Kigali, accuse M. Kayembé.

Lundi, le vice-président et ministre rwandais de la Défense, le général Paul Kagamé, avait plutôt déclaré que les soldats rwandais continuaient de se battre « pour se défendre », en dépit de la cessation des hostilités annoncée par son gouvernement.

Selon Kinshasa, le cessez-le-feu unilatéral n'était qu'une manœuvre dilatoire de Paul Kagamé « pour gagner un peu de temps et pour souffler » après le « double fiasco » subi par ses troupes sur les fronts centre et sud-est.

Le vice-ministre congolais n'a fourni aucune indication sur les pertes subies par les forces de Laurent-Désiré Kabila et leurs alliés, ni sur les effectifs engagés. Il a indiqué qu'un avion de reconnaissance avait été abattu par la rébellion, mais a catégoriquement démenti la perte de deux chasseurs-bombardiers zimbabwéens, annoncée par le général Kagamé.

Si le Rwanda veut véritablement un cessez-le-feu, le gouvernement de Kigali peut se joindre au processus amorcé par l'accord de paix de Syrte (Libye), signé le 18 avril par les présidents congolais, Laurent-Désiré Kabila, et ougandais Yoweri Museveni, a poursuivi le vice-ministre.

Comme le Rwanda et le Burundi, l'Ouganda soutient la rébellion congolaise. « Le gouvernement ougandais est responsable (...) Il a tiré les leçons de la guerre », a commenté le commandant Kayembé.

L'Ouganda et la RDC ont décidé hier de créer un comité d'experts destiné à la mise en oeuvre de l'accord de Syrte, selon un communiqué conjoint publié à Kampala.

Le conflit indo-pakistanaï inquiète la communauté internationale

d'après AFP et AP
SRINAGAR, Inde

Des duels d'artillerie indo-pakistanaï et des raids aériens indiens massifs contre des guérilleros islamistes ont encore aggravé la tension hier au Cachemire où, selon le Pakistan, dix écoliers pakistanaï ont été tués dans un bombardement.

L'Inde a démenti cette allégation et accusé les forces pakistanaïes d'intensifier leurs tirs d'artillerie tout le long de la « ligne de contrôle » séparant les deux frères ennemis dans cette région himalayenne qu'ils se disputent depuis un demi-siècle.

Bien que les deux pays, nouvelles puissances nucléaires, se soient dit désireux de parler de paix, aucune date n'a encore été fixée pour des discussions visant à faire retomber la tension, la plus vive dans la région depuis la guerre indo-pakistanaïe de 1971.

Des escadrilles de MiG-21, MiG-23 et MiG-27 indiens ont ainsi attaqué par vagues des guérilleros solidement retranchés dans la montagne de la partie indienne du Cachemire, dans la région de Kargil,

surplombant la route stratégique Srinagar-Leh à quelque 5000 mètres d'altitude.

Des Mirage-2000 étaient de nouveau en soutien pour brouiller les radars de batteries de missiles de l'autre côté de la montagne, en territoire pakistanaï.

Des combats à l'artillerie et parfois au corps à corps se sont poursuivis, y compris pendant la nuit, entre forces indiennes et guérilleros fortement armés sur un terrain très hostile.

L'armée indienne a fait état d'une nouvelle tentative d'invasion de guérilleros et amené de nouveaux renforts dans cette région où l'Inde a désormais une force estimée à quelque 30 000 hommes.

Le Pakistan a pour sa part affirmé avoir repoussé trois attaques indiennes le long de la frontière du nord du Cachemire, causant de lourdes pertes et accusé les forces indiennes d'avoir tué 10 enfants dans une école de Kiran, près de Muzaffarabad, chef-lieu du Cachemire sous contrôle pakistanaï. « C'est totalement faux », a déclaré un porte-parole de l'armée indienne, parlant de « pure propagande ».

Selon l'armée indienne, le Pakistan a continué d'amener des armes lourdes et de tirer à l'artillerie sur presque tout le long de la ligne de contrôle, au nord, où ont lieu les plus violents combats, mais aussi dans le secteur sud.

Depuis le début des combats, le 9 mai, les forces armées indiennes ont affirmé avoir tué 150 soldats pakistanaïes et 320 guérilleros infiltrés au Cachemire indien. Les pertes indiennes se montent officiellement à 46 morts, 174 blessés, ainsi qu'à la destruction de deux MiG et d'un hélicoptère.

Le premier ministre indien Atal Behari Vajpayee avait estimé que l'Inde faisait face au Cachemire à une situation « comparable à la guerre » et accusé le Pakistan de vouloir modifier la frontière au Cachemire et conquérir des territoires indiens en infiltrant des guérilleros.

Le premier ministre pakistanaï Nawaz Sharif avait démenti, réaffirmant que la lutte séparatiste était une lutte de libération intérieure au Cachemire indien. L'Inde et le Pakistan n'avaient toujours pas annoncé hier les dates d'une visite prévue à New Delhi du chef de la diplomatie pakistanaïe, désireux

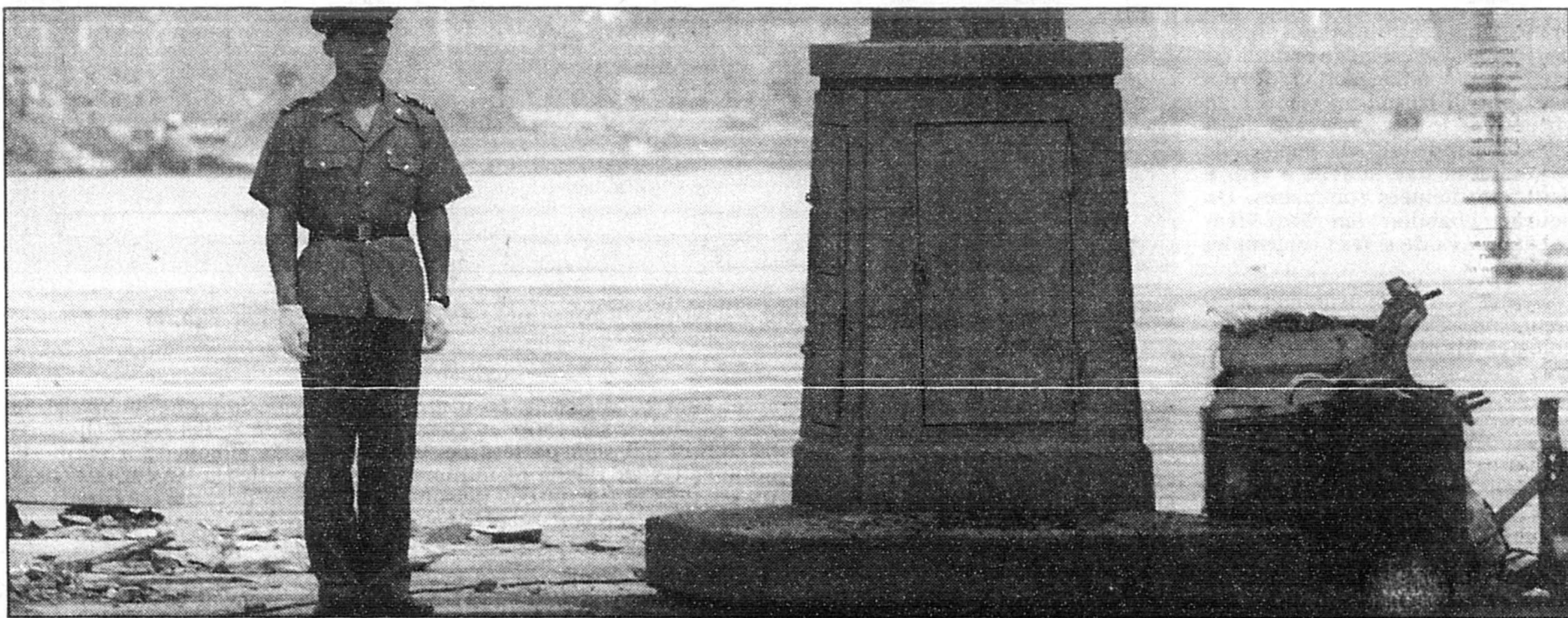
de présenter une amorce de solution.

Les deux pays, puissances nucléaires depuis leurs tests atomiques de l'an dernier, se disputent depuis un demi-siècle la souveraineté sur le Cachemire, région à majorité musulmane dont les deux tiers sud sont sous contrôle indien et tiers nord sous celui du Pakistan.

Ils se sont livrés trois guerres depuis leur partition et leur indépendance en 1947 dont deux à propos du Cachemire. Une guérilla musulmane armée selon l'Inde par le Pakistan a fait quelque 25 000 morts depuis 1989 au Cachemire indien.

La communauté internationale est de plus en plus préoccupée par le conflit. Le Pentagone a estimé hier que la région est devenue « plus dangereuse et explosive » en raison des capacités nucléaires des deux pays. « C'est tout à fait sérieux », a souligné le porte-parole du Pentagone, Kenneth Bacon.

Les États-Unis considèrent qu'il revient à l'Inde et au Pakistan de résoudre leurs problèmes frontaliers. « Nous avons proposé de fournir une aide de toutes les façons raisonnables possibles », a poursuivi le porte-parole lors d'un point de presse.



Dix ans après le massacre de la place Tiananmen, le vaste square au centre de Pékin est fermé pour cause de rénovation.

PHOTO Reuters

Pékin ne regrette rien

Il y a dix ans, la place Tiananmen...

d'après AP et AFP
PÉKIN

Le 4 juin 1989, l'armée chinoise écrasait dans le sang le mouvement pro-démocratie des étudiants, place Tiananmen à Pékin, faisant 2000 morts. Dix ans plus tard, les autorités, loin de faire leur mea culpa, maintiennent que la répression était nécessaire et tentent d'empêcher toute commémoration.

Pékin n'en démord pas. « Le gouvernement chinois a pris des mesures opportunes et résolues qui étaient nécessaires pour le développement et la stabilité du pays », a réaffirmé hier le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Zhu Bangzao. « Nous sommes déjà parvenus à une conclusion correcte. Il n'y aura aucun changement. »

Des proches des victimes dénoncent, eux, une intervention criminelle. Ils devraient à nouveau demander cette semaine une

indemnisation, des excuses officielles et des sanctions pour les responsables du massacre lors de conférences de presse à New York et Hong Kong. Jusque-là, le gouvernement chinois a ignoré leurs appels.

Les autorités ont même intensifié la surveillance et le harcèlement des familles des victimes et des dissidents pour tenter d'empêcher toute commémoration publique du massacre. « Il y a un petit nombre de personnes à l'intérieur et hors de Chine qui intriguent pour pousser au renversement du gouvernement chinois et perturber l'ordre social », a fait valoir Zhu Bangzao.

Quant aux familles des victimes qui cherchent à obtenir une indemnisation, « elles peuvent déposer leur demande en suivant la procédure légale », a ajouté M. Zhu. « Toutefois, leurs activités doivent respecter la loi. »

Pékin croit que toute commémoration ne dégénère en manifestation contre le régime, attisée par la fermeture de nombreuses usines et la montée du chômage. Ce qui serait du plus mauvais effet, à quelques mois du cinquantième anniversaire de la République populaire, le 1^{er} octobre prochain.

En mai, les autorités ont arrêté 60 dissidents pour tentative de commémoration des événements de Tiananmen. Elles en retiennent toujours 18, selon le Centre d'information pour les droits de l'homme et le mouvement démocratique en Chine.

L'organisation, basée à Hong Kong, rapporte qu'un dissident détenu de renom, Wang Youcai, prévoit de jeûner 24 heures en hommage aux victimes du massacre. Sa femme, qui lui a rendu visite lundi, craint qu'il ne soit victime de mauvais traitements en représailles.

Le « Printemps de Pékin » a commencé à la mort de l'ancien di-

rigent du Parti communiste chinois, Hu Yaobang, le 15 avril 1989. Les étudiants, qui le considéraient comme un réformateur, ont marché sur la place Tiananmen, vaste esplanade au coeur de Pékin, criant des slogans en faveur de la démocratie et de la liberté.

Pendant sept semaines, les manifestants ont multiplié les rassemblements pacifiques, transformant la place centrale en lieu de campement. Les dirigeants communistes, dont ils réclamaient la démission, devaient finalement opter pour le recours à la force après avoir longtemps hésité.

Le chef de la diplomatie allemande, Joschka Fischer, dont le pays assure la présidence tournante de l'Union européenne, souhaite une « position plus claire » des quinze sur la situation des droits de l'homme en Chine, estimant « nécessaire de continuer à faire pression » sur Pékin à ce sujet.

le lait présente

30 MAI AU 6 JUIN

Une semaine de célébration du VÉLO et de la vie urbaine

Journée de l'air pur!

La Maison des cyclistes (située au coin des rues Rachel et Brébeuf), offre gâteau et café aux cyclistes. De plus, une équipe procédera à des ajustements mécaniques mineurs sur les vélos.

À VENIR

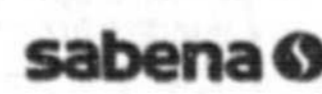
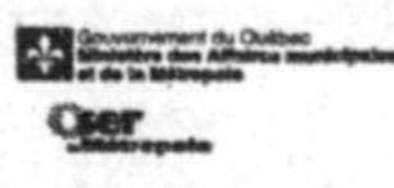
Le vendredi 4 juin à 21 h 30, à l'occasion d'un Tour la Nuit, 3 000 noctambules partent du parc Jos.-Montferrant pour se rendre au Musée Stewart, au Fort de l'Île Saint-Hélène. 20 kilomètres tout en ombres et en lumières.

Le dimanche 6 juin à compter de 7 h 30, 40 000 cyclistes ont rendez-vous au parc Jeanne-Mance pour prendre le départ du Tour de l'Île de Montréal. 66 kilomètres de bonheur urbain.

en collaboration avec



Réservez votre siège pour un Tour la Nuit et le Tour de l'Île, à la Maison des cyclistes située au 1251, rue Rachel Est à Montréal ou en téléphonant à :



Multimédia

Cyberpresse

technologie@lapresse.ca

Le mannequin virtuel, pour éviter la déprime des séances d'essayage



Marie-Andrée Amiot

L'angoisse de la femme n'est pas de savoir qu'il reste d'autres *Star Wars* dans la tête de George Lucas. Non, ce qui sème la terreur

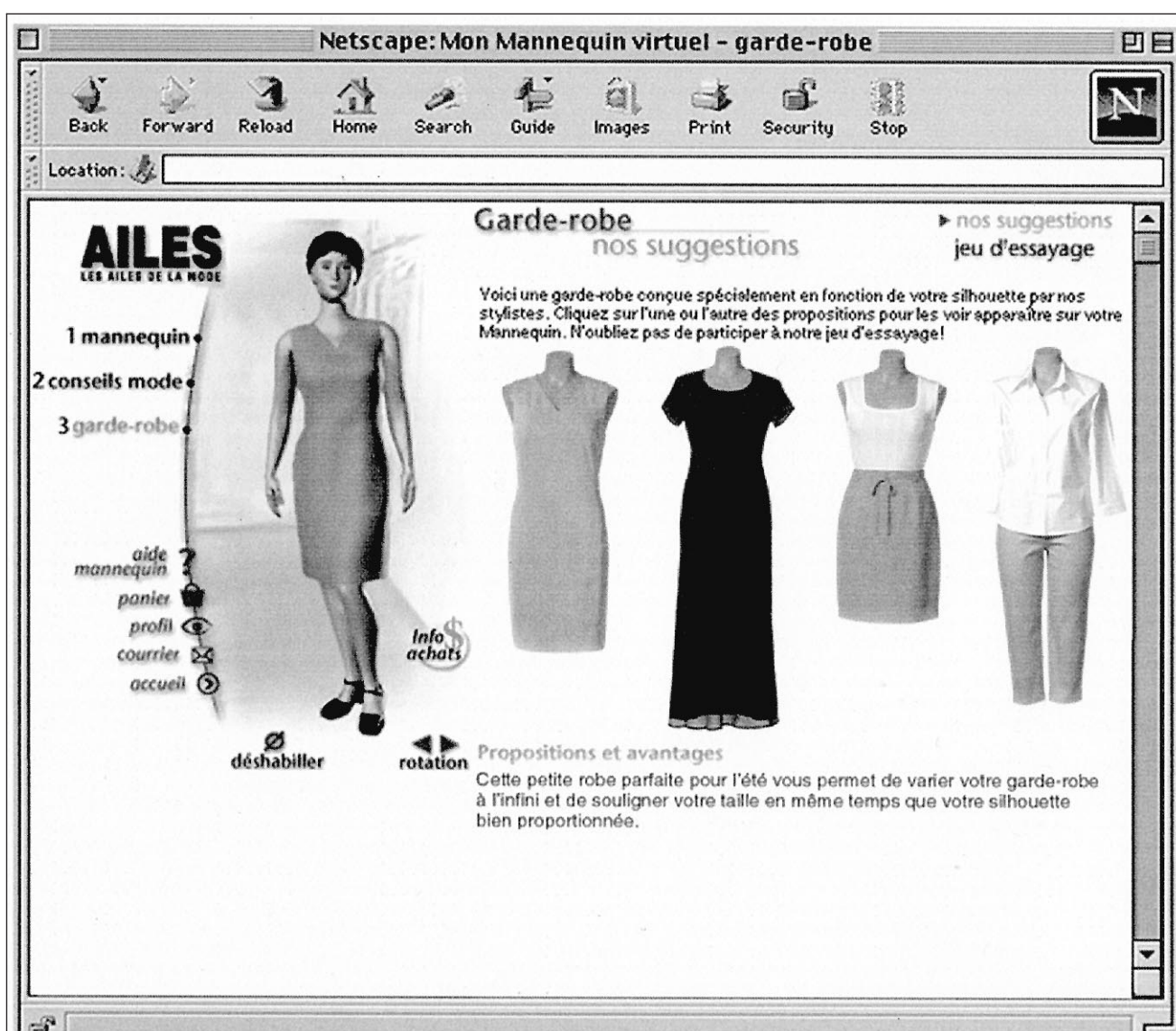
chez nous, c'est de reconnaître qu'on devra tôt ou tard changer notre maillot de bain. Car, qui dit nouveau maillot, dit séances d'essayage. Et qui dit séances dans une cabine tapissée de miroirs, dit déprime.

Paul Roberge, des Boutiques San Francisco, a compris que la plupart des femmes détestent se prêter à cet exercice d'autoflagellation. Il y a deux ans, il lançait un mannequin virtuel sur le site Web des Boutiques. Il permettait aux femmes de se composer une jumelle à vêtir à partir de données sommaires. On pouvait l'habiller (en San Francisco, cela va de soi) et contempler l'effet.

Depuis son lancement, *Mon mannequin virtuel* créé par Public Technologies Multimédia (PTM) a acquis 110 000 utilisatrices qui ont mis au monde leur propre mannequin sur le site du détaillant Les Ailes. L'entreprise montréalaise, avec à sa tête Louise Guay, est la plus importante agence de communication interactive au Canada. Elle emploie 175 personnes dans trois groupes de services: le commerce électronique, les solutions interactives et les produits grand public.

La femme virtuelle chez les géants

Plus important pour PTM, le concept du mannequin virtuel a été vendu aux États-Unis et pas chez n'importe qui. D'abord Lands' End,



Même si le mannequin n'est pas encore parfait, il ressemble davantage à son alter ego, la consommatrice.

un géant américain de vêtements vendus essentiellement par catalogue, qui a acheté la technologie en octobre dernier; puis JCPenney, le mégagéant qui fait dans les vêtements pour la famille créait un site pour les *full figured women* utilisant le mannequin de PTM. Dans les deux cas, les ventes sur Internet des détaillants ont grimpé de façon vertigineuse.

Un article du magazine *Business 2.0* qui répertoriait les 100 meilleures entreprises ayant une présence sur Internet, indiquait que Lands' End figurait au 55^e rang, tout juste

après IBM et Microsoft. Le magazine expliquait son choix en citant les ventes qui sont passées de 18 millions US en 1997 à 61 millions US en 1998 et les 100 000 personnes qui ont créé leur propre mannequin virtuel.

La semaine dernière, PTM innovait encore. Le site Web « Les Boutiques San Francisco » inaugurerait en douce après deux mois de retard la nouvelle version 3D de *Mon mannequin virtuel*.

Ce dernier mannequin comporte plus de données que son prédécesseur. Il permet de choisir la couleur

de la peau, la forme du visage, la coupe et la couleur des cheveux. On fixe la silhouette à partir de données telles la largeur des épaules, de la taille et des hanches.

Presque un second Moi

Après en avoir fait l'essai, force est d'admettre que le Moi en 3D me ressemble davantage que le premier Moi en 2D complété au lendemain du lancement du premier mannequin.

Tout n'est pas parfait cependant. Les données ne comprennent pas la

taille de la femme (PTM a remis à plus tard un mannequin pour les enfants et pour les hommes), pas plus que la longueur du cou, des jambes, des bras ou l'épaisseur de l'arrière-train ou des mollets. Somme toute, il faut être assez standard pour se retrouver, mais l'effet est tout de même surprenant.

Assez en tout cas pour que d'autres se montrent intéressés. Plus tard, ce mois-ci, Public Technologies Multimédia lancera le *Cosmopolitan Makeover*, un produit sur cédérom et Internet qui présente également la technologie de *Mon mannequin virtuel*, élaboré en partenariat avec The Learning Company (TLC). TLC est le plus important producteur et éditeur de cédéroms pour consommateurs après Microsoft et après quelques négociations de dernière heure, deviendra propriété de Mattel.

Ce nouveau concept permettra aux femmes (encore !) de retourner virtuellement leur maquillage et leur coiffure et de composer une nouvelle garde-robe, tout ça, en tête-à-tête avec leur ordinateur.

Et il y a plus. Si PTM a approché les grands comme Macy's, Bloomingdale's, Wal Mart, Disney et les autres, elle n'a pas pour autant négligé les plus petits détaillants qui ne peuvent pas payer les sommes exigées par PTM. « Nous sommes en train de mettre au point un mannequin qui deviendra une sorte d'identité électronique, explique Martin Lessard, directeur du marketing chez PTM. La personne transporterait son clone sur des sites portails où se retrouveraient des détaillants différents. C'est une façon pour les commerçants de vendre leur marchandise en offrant de tester le produit sans avoir à véritablement l'essayer. »

Et sans avoir à subir le supplice du miroir qui ne pardonne pas.

Les Boutiques San Francisco
www.bsf.ca

dans quelques jours :
www.lesails.com

Lands' End
www.landsend.com

JCPenney
www.jcpenny.com

67 millions d'Américains branchés à Internet

Agence France-Presse
LA JOLLA, États-Unis

67,5 millions d'ordinateurs personnels, soit 56 % du nombre total d'ordinateurs utilisés, étaient connectés à l'Internet en janvier 1999 aux États-Unis, soit une hausse de 50 % par rapport à la même période l'année dernière, indique une étude publiée mardi par la firme d'analyse Infobeats.

Nouveaux piratages de sites gouvernementaux

Agence France-Presse,
WASHINGTON

Des pirates informatiques, apparemment hostiles au FBI (sûreté fédérale américaine), ont récemment forcé l'entrée de plusieurs sites Internet gouvernementaux, soulevant à nouveau la question de la vulnérabilité des informations en ligne.

Le FBI est à la recherche de pirates ayant pénétré ces dernières semaines des sites du gouvernement sur Internet, a précisé hier la sûreté fédérale.

« Nous enquêtons sur plusieurs (opérations de piratage) qui ont eu lieu ces dernières semaines », dont des attaques sur les sites du Sénat américain, du ministère de l'Intérieur et du FBI lui-même, a précisé à l'AFP par téléphone un porte-parole de la sûreté fédérale, Elisa Foster.

Le Pentagone a annoncé mardi de son côté une brève interruption de sa liaison avec Internet pour améliorer la protection du département américain de la Défense vis-à-vis d'éventuels pirates informatiques.

« Il s'agit bien plus d'une mesure de

protection que d'une mesure en réaction » à quelque chose de particulier, a expliqué le porte-parole du Pentagone, Kenneth Bacon.

Selon le porte-parole, l'interruption aura lieu « probablement » mardi après-midi ou mardi soir et devrait durer « une heure ».

M. Bacon n'a pas voulu indiquer directement si cette mesure répondait à des attaques de pirates.

La Maison-Blanche a quant à elle assuré que « le gouvernement s'efforçait à l'échelle mondiale de faire en sorte que nos systèmes informatiques soient sûrs », selon le porte-parole Joe Lockhart. Il ajouta que pour ceux qui considèrent le piratage informatique « comme un sport, les choses deviennent moins drôles lorsque les autorités les attrapent ».

Les attaques sont intervenues après que l'enquête du FBI eut conduit à la récente inculpation d'Eric Burns, 19 ans, un pirate connu sous le pseudonyme de Zylon, qui aurait pénétré dans trois ordinateurs dont un du gouvernement fédéral.

Les autorités le soupçonnent également d'être un membre du groupe qui a vanda-

lisé le site Internet de la Maison-Blanche en mai, selon le *New York Times*.

« Ils veulent montrer qu'ils ont du pouvoir à l'ère informatique et peuvent facilement faire fermer le site du FBI, du Sénat ou d'une grande entreprise », a expliqué au *Washington Post* David Remnitz, dirigeant d'une entreprise new-yorkaise spécialisée dans la sécurisation de l'information, IFSec.

Ces intrus, jeunes pour la plupart, « sont de plus en plus évolués et capables de provoquer des dégâts de ce genre », a-t-il ajouté.

« Nous avons constaté que la plupart des agences gouvernementales (...) disposent de programmes de sécurité informatique faibles, ce qui les rend vulnérables », a indiqué de son côté Jack Brock, un responsable du General Accounting Office (GAO), un service d'enquête du Congrès, qui s'est penché sur les systèmes informatiques fédéraux.

LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES

Le CRTC sollicite les commentaires de toute personne intéressée au projet de politique relative aux stations de radio communautaires. La révision de cette politique vise à simplifier le processus de réglementation pour les stations de radio communautaires tout en faisant en sorte que ces stations continuent de se démarquer des autres types de stations radiophoniques et que leurs émissions répondent aux besoins des collectivités desservies. Les observations écrites doivent parvenir au bureau du Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, au plus tard le 7 juillet 1999. Vous pouvez également soumettre vos observations par courrier électronique au: procedure@crtc.gc.ca. Pour plus d'information: 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet: <http://www.crtc.gc.ca>.

Document de référence: Avis Public CRTC 1999-75.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

MicroBytes

VOTRE CHOIX NUMÉRO 1 EN INFORMATIQUE

PRÊT POUR L'ANNÉE 2000!

Prêt étudiants jusqu'à 3,000 \$ accepté!

FRANCHISES DISPONIBLES APPELEZ 540-0304

FINANCEMENT DISPONIBLE

Prêt du Méritage Commerce 97-98-99 Le choix des consommateurs

SPÉCIAL #1				SPÉCIAL #2				SPÉCIAL #3					
PUISSANCE CÉLÉRON 333	128K CACHE 32 M - 100 MHZ MÉMOIRE	DISQUE DUR 4.3 GIG UDMA	FAX MODEM 56 K V.90 VOIX	PUISSANCE PENTIUM II 350MHZ	512 K CACHE 64 M 100 MHZ MÉMOIRE	DISQUE DUR 6.4 GIG UDMA	FAX MODEM 56 K V.90 VOIX	PUISSANCE PENTIUM III 450MHZ	512 K CACHE 128 M 100 MHZ MÉMOIRE	DISQUE DUR 8.4 GIG UDMA	FAX MODEM 56 K V.90 VOIX	MECHWARRIOR 3 49.99 \$	CD VIERGES 650 MEGS 1.69 \$ CHACUN
ÉCRAN 15" SVGA	CARTE DE SON DE STEREO & HAUT-PARLEURS	CHIPSET INTEL	VIDÉO 4 M AGP	ÉCRAN 17" SVGA .28	CARTE DE SON STEREO & HAUT-PARLEURS	CHIPSET INTEL	VIDÉO 8 Mo AGP	ÉCRAN 17" SVGA .26	CARTE DE SON PCI-32 & HAUT-PARLEURS	CHIPSET INTEL	VIDÉO 8 M AGP	STAR TREK : BIRTH OF THE FEDERATION 54.99 \$	LECTEUR CD ROM 45X - 64,99 \$ 50X - 74,99 \$
BOÎTIER ATX & 2 PORTS USB				BOÎTIER ATX & 2 PORTS USB				BOÎTIER ATX & 2 PORTS USB				FAX MODEM 56K V.90 AVEC VOIX ET 1 MOIS SUR L'INTERNET 29.99 \$	
809.99\$ OU 31.89 \$/MOIS				1209.99\$ OU 39.99 \$/MOIS				1499.99\$ OU 49.99 \$/MOIS				IMPRIMANTES EPSON 440-199,99 \$ 640-279,99 \$	RÉOUVERTURE BIEN TÔT DE NOTRE SUCCURSALE À ST-LÉONARD SOUS UNE NOUVELLE ADMINISTRATION. MERCI POUR VOTRE PATIENCE.
MISE-A-JOUR A :	AJOUTER :			MISE-A-JOUR A :	AJOUTER :			MISE-A-JOUR A :	AJOUTER :				
Celeron 433	+110 \$			Pentium II 400	+ 35 \$			Pentium III 500	+ 340 \$				
Carte vidéo 8M	+ 14 \$			Pentium II 450	+ 155 \$			Soundblaster 512	+ 56 \$				
64M-100MHZ SDRAM	+ 40 \$			128M-100MHZ SDRAM	+ 69 \$			256M-100MHZ SDRAM	+ 147 \$				
Écran 17" SVGA .28	+ 130 \$			Écran 17" SVGA .26	+ 30 \$			Écran 19" SVGA .26	+ 235 \$				

2 ANS DE GARANTIE SUR pièces et main d'oeuvre. Ansdereplacement instantané sur les composants SUR LES SYSTÈMES ANNONCÉS

LA VENTE SE TERMINE LE 8 JUIN 99. COMPTANT OU INTERAC SEUL. LES PRIX ET LA DISPONIBILITÉ PEUVENT CHANGER SANS PRÉAVIS

QUEST	CENTRE-VILLE	EST	LAVAL	SUD
940, BOUL. ST-JEAN POINTE-CLAIRE TÉL.: (514) 426-2586 FAX: (514) 426-3455	1150, RUE UNION MONTREAL TÉL.: (514) 871-8515 FAX: (514) 871-9936	6436, JEAN-TALON EST SAINT-LÉONARD TÉL.: (514) 426-2586 FAX: (514) 426-3455	577, ST-MARTIN O. LAVAL TÉL.: (450) 629-8707 FAX: (450) 629-4364	3505, TASCHEREAU SAINT-HUBERT TÉL.: (450) 445-7176 FAX: (450) 445-7086

CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES demandés, à temps partiel, pour la livraison de La Presse à domicile

- Avec ou sans voiture
- À commission

Dans les secteurs suivants :

- Île Perrot
- Pincourt
- Vaudreuil-Dorion

Responsabilités

- Livraison de *La Presse* devant être effectuée avant 6 h 30 le matin, du lundi au vendredi, et avant 8 h 00, le week-end.
- Perception des abonnements.

Pour joindre l'entrepreneur de votre région,

M. Richard Clermont
composez le
1-877-242-1318

Politique

Le mauvais entretien des CF-18 coûtera des millions à l'armée

Presse Canadienne

Une erreur d'entretien force l'armée canadienne à dépenser des millions de dollars pour la réparation des moteurs de ses chasseurs à réaction CF-18. C'est ce que révèle des rapports divulgués récemment.

Des équipes de civils chargés de l'entretien des moteurs ont procédé au sablage des pales des moteurs, avant de leur appliquer un recouvrement protecteur spécial dans le cadre d'un programme censé prolonger la durée de l'équipement.

Mais les employés chargés de ce travail ont utilisé un jet trop gros pour sabler les lames, ce qui les a affaiblies et en a réduit l'« espérance de vie » estimée de 90 pour cent, peut-on lire dans un rapport daté d'octobre 1998 obtenu en vertu de la Loi d'accès à l'information.

La N.-É. s'endette pour la santé

Presse Canadienne
HALIFAX

Le gouvernement libéral minoritaire de la Nouvelle-Écosse injecte 840 millions dans le système de santé de la province, abandonnant, par le fait même, sa promesse d'atteindre un budget équilibré.

Le budget 4,6 milliards présenté hier fera grimper la dette de la Nouvelle-Écosse de 8,3 à 8,9 milliards.

Le Bloc accepte un projet de loi modifié sur les conducteurs ivres

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le Bloc québécois ne s'opposera plus à l'adoption rapide du projet de loi sur la conduite avec facultés affaiblies que doit déposer ces jours-ci le ministre de la Justice, Anne McLellan. Une entente est en effet intervenue hier en fin d'après-midi entre le Bloc et le gouvernement pour laisser tomber un article du projet qui aurait condamné à la prison à vie les automobilistes en état d'ébriété qui sont responsables d'accidents mortels.

Le Bloc québécois, qui avait endossé le rapport du Comité de la justice sur cette question — rapport qui sert de fondement à la future loi —, avait émis une réserve sur cette recommandation la plus spectaculaire du document.

Le chef bloquiste, Gilles Duceppe, trouvait en effet que la sentence de 14 ans prévue dans la loi actuelle était suffisante, d'autant plus qu'elle n'a jamais été appliquée. M. Duceppe rappelait hier que le

maximum imposé par un juge à un chauffard criminel avec facultés affaiblies avait été de huit années de prison. Gilles Duceppe croit qu'il faut d'abord appliquer la peine maximale avant de parler d'emprisonnement à vie.

Le Bloc avait donc menacé de ne pas appuyer l'approbation rapide du futur projet de loi si Mme McLellan y incluait l'emprisonnement à vie. Le Bloc québécois objectait également que la peine d'emprisonnement à vie pour les conducteurs était disproportionnée en regard des criminels qui tuent avec des armes à feu et qui, dans l'état actuel des lois, écotent souvent de peines inférieures.

Or, si les autres partis d'opposition acceptent le compromis confirmé hier par le ministre et leader en Chambre du gouvernement, Don Boudria, une nouvelle loi plus sévère sur l'ivresse au volant verra le jour avant la fin de la session parlementaire qui devrait, selon la rumeur, se terminer le 10 juin.

La nouvelle loi fixera notamment à un

maximum de 10 ans l'emprisonnement des automobilistes en état d'ébriété qui infligent des blessures à leurs victimes. Elle rendra le délit de fuite punissable de peines beaucoup plus sévères que celles prévues par la loi actuelle où, a reproché Don Boudria, « il est plus avantageux de fuir pour un conducteur ivre que de rester sur les lieux d'un accident ».

La nouvelle loi doublera notamment l'amende minimum obligatoire pour une première infraction de 300 à 600 dollars. Le permis de conduire sera aussi suspendu dorénavant pour au moins une année et au plus trois ans. Dans le cas d'une deuxième culpabilité, la suspension atteindra cinq ans. La loi permettra également le prélèvement d'échantillons sanguins sur les personnes soupçonnées de conduire un véhicule sous l'effet de l'alcool ou de la drogue.

Il n'est pas écarté de plus que le gouvernement reprenne à l'automne, une fois la loi adoptée, toute la discussion sur les sentences associées à ce type de crime.

VENEZ FAIRE UN TOUR!

20\$ à
200\$
de rabais

sur tous nos vélos

Équinoxe

N
NAKAMURA

IRON HORSE

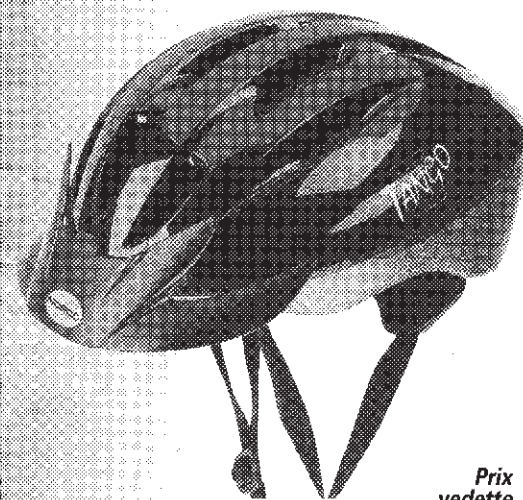


LOUIS GARNEAU®

Venez voir
notre collection de
vêtements
Louis Garneau
pour le vélo!

Sac
LOUIS GARNEAU Cameleon
Se transforme en sac à la taille
Prix cour. 34,99

17⁴⁹
50%
Épargnez



NORCO®

Casque de vélo NORCO Tango

Prix
vedette
19⁹⁹

NORCO®

Cyclo-ordinateur NORCO F8

Prix
vedette
19⁹⁹

NORCO®

Sacoche arrière
NORCO KokaneePrix
vedette
49⁹⁹sports
experts

Anjou
Les Galeries d'Anjou
(514) 354-2995
7201, boul. les
Galeries d'Anjou
(514) 353-9000

Brossard
Mail Champlain
(450) 671-7275

Chamby
533, boul. Périgny (450) 658-0561

Châteauguay
298, boul. d'Anjou (450) 699-3939

Joliette
50, rue Gauthier N. (450) 756-1645

Boucherville
Promenades Montarville
(450) 655-6003

LaSalle
Carrefour Angrignon
(514) 365-1286

Laval
Carrefour Laval
(450) 682-0032
Centre Laval
(450) 688-1021

Longueuil
Place Longueuil
(450) 463-3452

Montréal
Centre-ville
930, rue Ste-Catherine O.
(514) 866-1914

Centre Maisonneuve
2951, rue Sherbrooke E.
(514) 522-5108

Place Versailles
7275, rue Sherbrooke E.
(514) 355-2330

Pointe-Claire
Centre Fairview
(514) 694-8181

Repentigny
Les Galeries Rive-Nord
(450) 581-3220

Rosemère
Les Galeries Mille-Îles
(450) 437-1933

St-Bruno
Les Promenades St-Bruno
(450) 653-1364

St-Eustache
200, boul. Arthur-Sauvé
(450) 472-5485

St-Jean-sur-Richelieu
Le Carrefour Richelieu
(450) 348-0937

St-Jérôme
Carrefour du Nord
(450) 432-9400

St-Sauveur-des-Monts
Les Galeries des Monts
(450) 227-4617

Ste-Adèle
Les Promenades Ste-Adèle
(450) 229-2812

Salaberry-de-Valleyfield
277, rue Victoria
(450) 377-9000

Sorel
Promenades de Sorel
(450) 746-1213

Terrebonne
Les Galeries Terrebonne
(450) 471-3688

Ville Mont Royal
Centre Rockland
(514) 735-4751

Ville St-Laurent
La Place Vertu
(514) 745-3202

Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. Les produits illustrés servent à titre de référence seulement et peuvent être différents des produits annoncés. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture le dimanche 6 juin 1999.

Politique

Emploi-Québec: « Mission accomplie », dit Bouchard

PIERRE APRIL
Presse Canadienne, QUÉBEC

Le premier ministre Lucien Bouchard rejette toutes les allégations voulant que les programmes d'Emploi-Québec nés « d'une opération extrêmement compliquée » impliquant les gouvernements fédéral et québécois soient un échec.

Au contraire, a-t-il expliqué, hier, lorsque pris à partie par le chef de l'opposition libérale, Jean Charest, « le gouvernement est dans l'ensemble très satisfait des performances réalisées par Emploi-Québec et l'ensemble des fonctionnaires et des partenaires qui ont travaillé à cette opération extrêmement vaste, qui consistait à assurer la transition entre les différents programmes fédéraux et la prise en charge par le Québec des mesures actives ».

Alors que le chef libéral lui soulignait qu'il était probablement le seul à croire que les programmes d'emploi fonctionnent vraiment, « à penser que ça va bien, que les missions sont accomplies », M. Bouchard a surtout parlé du tour de force qui a été réalisé depuis un an dans ce dos-

sier. « N'importe qui peut conclure, a-t-il dit, que l'opération a été remarquablement accomplie, sans compter qu'elle était gigantesque puisqu'elle consistait à fusionner trois cultures institutionnelles, à réunir des fonctionnaires des niveaux fédéral et québécois et à assimiler d'innombrables programmes qui ont été fusionnés de façon à leur donner une meilleure synergie. »

Dans son analyse, le premier ministre a soutenu que les objectifs visés par Emploi-Québec, il y a un an, ont été atteints, « c'est mission accomplie », a-t-il lancé.

« Dans le cas du nombre de participants à l'assurance-emploi, l'objectif a été atteint à 96 pour cent avec 128 000 personnes (...) L'objectif touchant le retour au travail de prestataires de l'assurance-emploi a lui aussi été atteint à 100 pour cent, soit 43 000 personnes. »

L'autre objectif, a noté M. Bouchard, « celui qui stipulait que le gouvernement devait générer des économies à l'assurance-emploi, a lui aussi été réussi puisque nous avons économisé 116 millions ».

L'idée d'un programme d'infrastructures irrite des ministres fédéraux du Québec

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

L'idée de Paul Martin de ressusciter le programme d'infrastructures dans son prochain budget risque de se heurter à certains ministres québécois du cabinet Chrétien qui dénoncent le manque de collaboration de Québec.

Même si neuf mois les séparent encore du prochain budget fédéral, normalement déposé en février, les députés libéraux s'activent déjà depuis quelques semaines à en tracer les grandes lignes.

Des fuites des discussions du caucus, on sait déjà que le prochain budget pourrait être celui des baisses d'impôt et peut-être de l'aide à l'enfance.

Le retour du programme fédéral-provincial-municipalités pourrait aussi être un gros morceau, si on en juge par les déclarations récentes du ministre des Finances.

Celui-ci a indiqué en fin de se-

maine dernière que la Fédération canadienne des municipalités réclame haut et fort une phase III au programme et que, de fait, le vieillissement des infrastructures au Canada justifie une telle mesure.

Hier aux Communes, le président du Conseil du Trésor, Marcel Massé, a confirmé que le gouvernement étudie la demande des municipalités afin de voir si cela pourrait entrer dans le cadre budgétaire du gouvernement.

À la députée bloquiste Pierrette Venne qui lui demandait si les provinces seront maîtres d'oeuvre du programme, M. Massé a répondu que les deux premières phases ont été « un modèle de coopération » entre Ottawa, les provinces et les municipalités.

Cette perception ne fait cependant pas l'unanimité parmi les collègues québécois de Marcel Massé, certains parlant même de fiasco quant à la visibilité du gouvernement fédéral.

« Pas question que je me rembarque dans une affaire comme ça, confiait récemment un ministre québécois à La Presse. Le gouvernement du Québec a manqué de respect. Il nous avisait quelques jours

avant les annonces, et nous n'avions qu'à mettre le rubber stamp sur les projets. »

Si les premiers mois de la première phase se sont plutôt bien déroulés sous l'ancien gouvernement de Daniel Johnson, constate notre source, la suite a été beaucoup plus pénible pour Ottawa sous les gouvernements péquistes de Jacques Parizeau et de Lucien Bouchard.

Le gouvernement Bouchard, se plaignent les libéraux du Québec, annonçait jusqu'à dix projets la même journée, s'assurant que les ministres et les députés fédéraux ne pourraient être aux quatre coins de la province en même temps.

Des querelles ont même éclaté entre ministres et députés libéraux à Ottawa parce que ces derniers n'étaient pas avertis à temps des annonces dans leur propre comté.

Les deux premières phases du programme d'infrastructure, pierre angulaire du tome I du Livre rouge des libéraux, étaient dotées d'un budget de six milliards et avaient créé plus de 100 000 emplois, selon Ottawa.

Ni Marcel Massé ni Paul Martin n'ont avancé de montant quant à un éventuel nouveau programme.

Achetez-en 1, obtenez-en 2.



Payez une fois, profitez-en à la maison et au chalet.

Bell ExpressVu présente son 2 pour 1: vous payez une seule fois pour la programmation, et vous profitez de la télévision numérique par satellite à vos deux résidences. Votre premier système ne vous coûte que 449,00 \$* et la seconde antenne parabolique vous est laissée à 50 \$ après remise postale. Jusqu'au 30 juin, vous recevez en plus un crédit de programmation d'une

Programmation a partir de **7,95 \$/mois**

valeur de 200 \$ en vous abonnant au menu Spécial Gros Appétit. Pourquoi payer deux fois pour le câble alors qu'on peut profiter d'une programmation sur mesure, du son et de l'image de qualité numérique et d'un choix parmi plus de 140 canaux en double? Renseignez-vous maintenant chez l'un de nos détaillants et profitez de la télé numérique deux fois plutôt qu'une.


Bell
ExpressVu